



Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI DU BENIN

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplômes de :

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Science Economique

Spécialité : Economie Appliquée

THEME :

**SECTEUR PRIVE ET CROISSANCE
ECONOMIQUE AU BENIN**

Présenté par :

KARIM A. Nassirou

&

GOUTONDI Hermann

Sous la Direction de :

Maître de mémoire :

Dr Honorat SATOQUINA

*Maître-Assistant des Universités du CAMES
Enseignant à la FASEG*

Maître de stage :

Mr Epiphane AHOGLE

*Chef du service des Etudes et
de la Réglementation à la DGCPE-DGAE*

Année académique : 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées Comme propres à leurs auteurs.

Dédicaces 1

*Je dédie ce mémoire à mon feu père Georges **GOUTONDJI**, ma mère Justine **VIGNIGBE** et mes frères et sœurs, et à tous ceux qui me portent dans leur cœur.*

GOUTONDJI D.P. Hermann

Dédicaces 2

*Je dédie ce mémoire à mes parents, à mes frères **KARIM Hussein** et **KARIM Kivey** et sœurs **KARIM Kadyratou** et **KARIM Assana** et à tous ceux qui me portent dans leur cœur.*

KARIM A. Nassirou

REMERCIEMENTS

Ce travail est l'aboutissement des efforts conjugués de plusieurs personnes à qui nous présentons notre profonde gratitude. Nos remerciements vont particulièrement à l'endroit de :

- Le Dr Honorat SATOQUINA pour avoir accepté de suivre ce travail,

- Mr Aristide MEDENOU, Directeur General des Affaires Economiques, pour nous avoir reçus en tant que stagiaires.

- Mr Epiphane AHOGLE, chef du service des études et de la règlementation, pour nous avoir suivis durant la rédaction du mémoire et pour ses multiples suggestions, apports et disponibilité,

- L'ensemble des enseignements et le personnel administratif de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) pour leur précieuse contribution à notre formation.

Enfin, que toutes les personnes et autres compétences, qui ont guidés notre rédaction et qui ont facilités l'obtention des données et des informations de l'étude trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et nous pardonnent de n'avoir pas pu les citer nommément.

SIGLES ET ABREVIATION

ADF : Dickey-Fuller Augmenté

ARCH : Auto Regressive conditionnal Heteroscedasticity

BCEAO : Banque Central des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CTD : Comité Technique de Dénationalisation

COD : Comité des Opérations de Dénationalisation

CPI : Centre de Promotion des Investissements

CNPE/CNC : Comité National de Politique Economique et du Comité National des Coordinations

CVEF : Cellule de Veille Economique et Financière

DGAE : Direction Générale des Affaires Economique

DPC : Direction de la Prévision et de la Conjoncture

DGCPE : Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l’Etat

DIR : Direction de l’Intégration Régionale

DA : Direction des Assurances

DPE : Direction de la Prévision et de la Conjoncture

DGR : Direction de la Gestion des Ressources

DSAEP : Direction du Suivi et de l’Assistance aux Entreprises Economiques

GUFE : Guichet Unique de Formalisation des Entreprises

FEC : Fédération des Entreprises du Congo

INSAE : Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique

MCE : Modèles à Correction d’Erreur

MVCE : Modèle Vectoriel à Correction d’Erreur

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PAS : Programme d’Ajustement Structurel

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

SA : Service de l'Audit

SER : Service des Etudes et de la Réglementation

SCG : Service du Contrôle de Gestion

SI : Service Informatique

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Signes attendus des coefficients des variables.....	29
Tableau n°2: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries.....	38
Tableau n°3 : Synthèse des résultats du modèle de long de terme	40
Tableau n°4 : Synthèse des résultats du modèle de court de terme	40
Tableau n°5 :Récapitulatif des tests de validité du modèle de court terme.....	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la consommation privée de 1987 à 2014	35
Graphique 2 : Evolution du rapport consommation privée / PIB de 1987 à 2014	36
Graphique 3 : Evolution de l'impôt entre 1987 à 2014.....	37
Graphique 4 : Evolution du rapport impôt / PIB entre 1987 à 2014	37

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
SOMMAIRE.....	viii
Résumé.....	ix
Abstact.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL.....	4
1.1. Présentation de la Direction Général des Affaires Economiques (DGAE).....	5
1.2. Missions et Attributions de la DGAE.....	6
1.3. Missions et Attributions de la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat.....	7
1.4. Déroulement du stage et intérêt de l'étude.....	10
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.....	11
2.1. Problématique, objectifs et hypothèses de l'Etude.....	12
2.2. Revue de littérature.....	15
CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSES DES RESULTATS EMPIRIQUES ET RECOMMANDATIONS.....	26
3.1. Méthodologie de l'étude.....	27
3.2. Présentation et interprétations des résultats.....	38
3.3. Analyse économique des résultats.....	41
3.4. Vérification des hypothèses.....	42
3.5. Recommandations.....	43
CONCLUSION.....	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	46
ANNEXES.....	50
TABLE DES MATIERES.....	57

RESUME

Le présent travail a pour but de montrer l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique au Bénin. Pour cela nous avons montrés d'une part la contribution du secteur privé en termes de consommation privée et impôts, et d'autre part l'effet de l'investissement privé sur la production intérieure brute. Ce travail est fait sur une période allant de 1987 à 2014 soit 28 observations. Pour montrer la contribution du secteur privé en termes de consommation privée et impôts, et l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique, l'approche méthodique a consisté à régresser le produit intérieur brut sur l'investissement privé, la consommation privée, les recettes fiscales, le crédit à l'économie et l'IHPC (indice harmonisé des prix à la consommation). Par ailleurs la revue de littérature sur le lien entre l'investissement privé et la croissance économique, nous a permis de formuler certaines hypothèses. Suite à l'analyse des données recueillies et traitées, nous avons tirés les grandes conclusions que voici : d'une part le secteur privé ne contribue pas fortement à la croissance économique en termes de consommation privée et impôts, puis d'autre part l'investissement privé à un effet positif et significatif sur la croissance économique à long terme.

ABSTRACT

The present work aims to show the impact of private sector development on economic growth in Benin. For this we have shown on the one hand the private sector's contribution in terms of private consumption and taxes and partly the effect of private investment on gross domestic production. This work is done over a period ranging from 1987 to 2014 or 28 observations. To demonstrate the private sector's contribution in terms of private consumption and taxes and the effect of private investment on economic growth, the methodical approach was to regress GDP on private investment, private consumption, tax receipts, credit to the economy and the HCPI (harmonized consumer price index). In addition the literature review on the relationship between private investment and economic growth, has allowed us to make certain assumptions. Following the analysis of the collected and processed data, we drew the main conclusions as follows: firstly the private sector is not a major contributor to economic growth in both private consumption and taxes and the other investment private to a positive and significant effect on long-term economic growth.

INTRODUCTION

L'idée générale, que le secteur privé est un pivot du développement, n'est pas nouvelle (Comité des affaires étrangères et du développement international, 2012). Vecteur principal de la croissance économique et de la création d'emplois, il a un rôle central à jouer dans le renforcement de l'action visant à réduire la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OCDE, 2006). Il nourrit et stimule la croissance dès lors qu'un certain nombre de facteurs se conjuguent pour offrir un environnement propice à son expansion. Le développement du secteur privé s'accompagne particulièrement par une hausse de l'investissement privé. Cette dernière est une condition indispensable à la croissance économique: il est en effet le moteur qui entraîne les rouages de la machine économique en permettant aux entrepreneurs de réunir les ressources nécessaires pour produire des biens et services. Ce n'est que tout récemment cependant que le secteur privé est sans doute venu à être considéré comme un élément central des efforts de développement, et que toute la gamme des activités et des intervenants associés au « secteur privé » a commencé à être pleinement prise en compte dans les stratégies de développement (Comité des affaires étrangères et du développement international, 2012). L'Etat dans son rôle régalién, se doit de créer les conditions favorables à la mise en œuvre de ses initiatives et aussi de jouer un rôle de complémentarité visant l'intérêt général. Ainsi les entreprises boostent la croissance économique et génèrent des revenus à l'Etat permettant de financer des services publics essentiels, de même que les biens et services. Les conditions du succès des politiques mises en place pour la relance de l'économie sont nombreuses, mais il peut être admis que la promotion de l'investissement privé en est une, des principales dans les pays à faible revenu (BCEAO, 2007).

Toutefois de nombreux pays en développement ne profitent pas pleinement des possibilités que peut générer ce secteur vigoureux, et souvent ont des secteurs privés intérieurs faibles ne disposant pas des outils politiques nécessaires pour encourager une croissance économique dirigée par ce secteur. En Afrique, les taux d'investissement privé sont plus élevés dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à faible revenu (Harry A. SACKY, 2009).

Après une profonde crise économique à la fin des années 80, le Bénin a abandonné le système économique centralisé et a opté pour l'économie de marché. Les profondes réformes liées au processus de transition vers une économie libérale ont permis la mise en place d'un nouvel environnement plus favorable à l'investissement privé (Nations Unies, 2005). En effet, en juin 1989, le Bénin a signé le premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS) marquant ainsi son adhésion pour l'essor de l'initiative privée puisque le PAS visait essentiellement : la réduction de la taille et du rôle du secteur public ; création d'un environnement plus favorable au secteur privé ; l'assainissement des finances publiques et la réforme d'un cadre réglementaire. Cette action s'est vue renforcée par la conférence des forces vives de la nation de février 1990 avec l'adoption d'orientation stratégique de développement faisant le choix d'économie de marché. Aussi, le Bénin s'est doté depuis 2006 d'un centre de promotion des investissements et a depuis peu mis en place certaines réformes dont la réduction des délais de création d'entreprise, avec le lancement de la plateforme électronique du Guichet unique de formalisation des entreprises (GUFÉ)(CPI, 2013).

Cependant, l'une des caractéristiques fondamentales de l'économie béninoise reste son faible taux d'investissement public et privé (J. Gbian, 2001). Malgré les efforts du Gouvernement, les entreprises béninoises restent encore confrontées à de nombreuses contraintes qui sont à l'origine de la faiblesse des investissements privés au Bénin et du manque de compétitivité de notre économie. Ces contraintes sont entre autres : les difficultés d'accès au financement pour financer les investissements des PME, l'insuffisance d'infrastructures d'appui à la production et une économie informelle (CPI, 2013). Les réformes engagées jusqu'à présent, n'ont pas permis au secteur privé Béninois de générer des ressources suffisantes pouvant induire une croissance économique réelle. Par ailleurs, comparé à d'autres pays, le Bénin n'a pas un bon climat des affaires et les efforts du gouvernement afin d'y remédier n'ont pas encore porté leurs fruits. Un meilleur climat des affaires au Bénin est également une condition préalable pour les investisseurs et commerçants néerlandais qui souhaitent s'implanter dans le pays (Plan Stratégique Pluriannuel 2014-2017). Avec les politiques de libéralisation et de désengagement de l'Etat du secteur marchand, les performances macroéconomiques des P.E.D dépendent fortement du dynamisme de leur secteur privé (B.C.E.A.O, 2007). Etant conscient de l'importance du secteur privé, une question majeure reste donc posée à cet égard : Quel est l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique ?

Dans le premier chapitre il s'agira de présenter le cadre institutionnel, dans le second, nous aborderons les bases théorique et méthodologique de l'étude et dans le troisième, il s'agira de présenter et d'analyser les résultats suivis de quelques recommandations.

**CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE
INSTITUTIONNEL**

1.1. Présentation de la Direction Générale des Affaires Economiques

1.1.1. Localisation

La **DGAE**, qui est une structure administrative du ministère de l'économie et des finances, cohabite dans le même immeuble que la direction générale des impôts et des domaines

1.1.2. Organisation

La DGAE est chargée, entre autres :

- De proposer des mesures de politiques économiques et financières à court, moyen et à long terme au Gouvernement, évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et suivre leur mise en œuvre ;
- D'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- D'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- De proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale
- De préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- ✓ De suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

Elle comprend :

- La Direction de la prévision et de la Conjoncture (DPC)
- La direction des assurances (DA)
- La direction de l'Intégration Régionale (DIR)
- La direction de la gestion et du contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCPE)
- La direction de la promotion économique (DPE)

Deux autres structures, à savoir le secrétariat permanent du comité National de politique Economique (CNPE) et la cellule de veille Economique et Financière (CVEP), sont rattachées à la direction générale des affaires Economiques.

La DGAE dispose d'un secrétariat particulier, d'un secrétariat administratif et du service administratif et financière rattaché directement au directeur Général.

Le Directeur Général des Affaires Economiques est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances. Il est assisté d'un adjoint.

Le Directeur technique et les responsables du secrétariat Permanent du comité National de Politique Economique et de la cellule de veille Economique et Financière sont nommés par arrêté du Ministre de l'Economie et des finances.

Nous avons eu comme structure d'accueil la DGAE, qui est une direction sous tutelle du ministère de l'Economie et des Finances. Elle est située à Cotonou dans le même bloc que la Direction Générale des Impôts. Conformément aux dispositions de l'article n° 74 du Décret n° 2008-111 du 12 mars 2008, portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, la DGAE a une place très importante dans la vie économique du Bénin.

1.2. Missions, attributions et organisation de la DGAE

➤ Missions et attributions

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) est chargée :

- ✓ de proposer les mesures de politique économique et financière à court et moyen termes au Gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- ✓ d'élaborer des rapports périodiques sur la conjoncture économique ainsi que des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- ✓ d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations et organismes d'assurance, de proposer des mesures en vue de la promotion du marché national d'assurance et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance ;
- ✓ de proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement ;

✓ de suivre la gestion et d'assurer le contrôle du portefeuille de l'Etat (entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées).

➤ Organisation

La Direction Générale des Affaires Economiques comprend :

- la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) ;
- la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE) au sein de laquelle nous avons effectué notre stage ;
- la Direction de l'Intégration Régionale (DIR) ;
- la Direction des Assurances (DA) ;
- la Direction de la Promotion Economique (DPE) ;
- la Direction de la Gestion des Ressources (DGR).

Outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique et du Comité National de Coordination (CNPE/CNC) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF).

La Direction Générale des Affaires Economiques dispose par ailleurs d'un Assistant, d'un Secrétariat Particulier, d'un Service Administratif et d'un Service Informatique (SI).

1.3. Missions et attributions de la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE) autrefois Direction du Suivi et de l'Assistance aux Entreprises Publiques (DSAEP) est chargée :

- ✓ d'apprécier l'efficience de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- ✓ de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées dans lesquelles l'Etat a une prise de participation ;
- ✓ de faire procéder par les Ministères de tutelle, aux redressements et corrections découlant des missions d'audit ou du contrôle de gestion ;

- ✓ de suivre le fonctionnement régulier des organes de décision (Conseil d'Administration ou Comité de Gestion), de contrôle ou d'inspection (Audit Interne, Commissariat aux comptes) et de gestion (Direction Générale, Comité de Direction) des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées dans lesquelles l'Etat a une prise de participation ;
- ✓ d'instituer en rapport avec les Ministères de tutelle des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées, un système d'information et de documentation sur la gestion des dites entreprises ou entités assimilées dans lesquelles l'Etat a une prise de participation ;
- ✓ de fournir toute assistance technique aux entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et ce, pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- ✓ d'initier des missions d'audits fonctionnels (Personnel, Trésorerie, cycles Achats-Fournisseurs et Ventes-Clients, stocks, dotations et reprises d'amortissements ou de provisions etc...), d'inspection inopinée dans les entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées dans lesquelles l'Etat a une prise de participation ;
- ✓ de suivre la mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs, celles des Commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration des entités auditées, assistées et/ou contrôlées dans lesquelles l'Etat a une prise de participation ;
- ✓ de participer au sein de la Commission Technique de Dénationalisation, à la préparation et à l'exécution du programme de privatisation ;
- ✓ d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées ;
- ✓ de rendre compte périodiquement et par voie hiérarchique de ses activités au Ministre en charge des Finances.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat comprend :

- le Service des Etudes et de la Réglementation (SER) ;
- le Service de l'Audit (SA) ;
- le Service du Contrôle de Gestion (SCG).

Outre ces services, la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

Le Service des Etudes et de la Réglementation :

Ce service est chargé

- ✓ de mettre en liquidation, en collaboration avec le Comité Technique de Dénationalisation (CTD), les entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées en difficulté et de suivre les liquidations avec le Comité des Opérations de Dénationalisation (COD) ;
- ✓ de participer à l'élaboration et au suivi des contrats programmes ;
- ✓ de réglementer le secteur des entreprises publiques et par ricochet de cerner davantage la notion de portefeuille de l'Etat (recensement exhaustif des sociétés d'Etat, sociétés d'Economie Mixte, Offices, divers fonds et autres entités assimilées dans lesquelles l'Etat a mis des subventions ou partout où il détient une prise de participation) ;
- ✓ de veiller au respect des dispositions législatives à travers l'étude des budgets prévisionnels et des états financiers de synthèse des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées ; de faire des propositions de nomination par le Conseil des Ministres, des Commissaires aux Comptes auprès des sociétés d'Etat et offices ;
- ✓ de suivre le mandat des membres des Conseils d'Administration et des Commissaires aux Comptes des offices et sociétés d'Etat ;
- ✓ de participer aux études relatives à la dénationalisation des entreprises publiques.

Le Service de l'Audit

Il a pour mission :

- ✓ de réaliser des études diagnostiques et des audits fonctionnels ou complets des entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées avec la collaboration éventuelle des cabinets d'audit nationaux ou internationaux ;
- ✓ d'assister les entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées dans le choix des cabinets d'audit ;
- ✓ d'initier des missions d'audits fonctionnels (Personnel, Trésorerie, cycles Achats-Fournisseurs et Ventes-Clients, stocks, dotations et reprises d'amortissements ou de provisions etc...) dans les entreprises publiques et semi-publiques ou entités assimilées ;
- ✓ de suivre la mise en application par les entreprises publiques, des recommandations découlant des missions d'audit et de commissariat aux comptes ;
- ✓ d'œuvrer à la restructuration et à la dynamisation des directions et services comptables, financiers et d'audit interne des entreprises publiques.

Le Service du Contrôle de Gestion

Il est chargé de l'assistance aux entreprises publiques dans les domaines ci-après :

- ✓ la conception et l'organisation du système d'information de gestion ;
- ✓ le fonctionnement correct du système d'information ;
- ✓ l'élaboration des tableaux statistiques et des tableaux de bord ;
- ✓ l'installation et/ou le fonctionnement correct de la comptabilité analytique d'exploitation ;
- ✓ d'assister les entreprises publiques dans l'élaboration de leurs manuels de procédures ;
- ✓ la conception de la structure de l'Entreprise sur la base d'une décentralisation efficace de l'autorité ;

1.4. Déroulement du stage et intérêt de l'étude

1.4.1. Déroulement du stage

A la DGAE nous avons effectué un stage de trois (03) mois et plus précisément à la DGCPE. De façon générale, nous avons travaillé sur le thème : secteur privé et la croissance économique au Bénin de 1987 à 2014. Compte tenu du nombre important des stagiaires nous avons été répartis en plusieurs groupes de passage sur toute la semaine selon la durée de notre stage. Plusieurs formations, entretiens et conférences ont marqué notre stage à la DGAE notamment plusieurs séries de formations sur le logiciel Eviews.

1.4.2. Intérêt de l'étude

Sur le plan théorique, la croissance est stimulée par plusieurs facteurs dont l'investissement et la consommation finale. Le secteur privé par ses investissements (privés) et consommations (privée) représente un atout pour les gouvernants en vue de relancer l'économie. En Afrique, et plus précisément dans les pays en développement les investissements privés sont faibles et le secteur privé développé. A ce titre, il est primordial d'étudier l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique au Bénin. Cette étude relève d'une importance capitale car le facteur privé est un élément clé l'essor d'un pays

**CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE**

2.1. Problématique, objectifs et hypothèses de l'Etude

2.1.1. Problématique

Beaucoup de gouvernements se tournent vers le secteur privé pour concevoir, construire, financer et/ou exploiter des ouvrages d'infrastructure nouveaux ou existants afin d'améliorer les services fournis et la gestion d'installations relevant jusqu'ici du secteur public (Banque mondiale, 2011). Dans une économie libérale, le secteur privé joue un rôle moteur dans la croissance économique et le développement économique (Guitard P., 2011). Le développement du secteur privé est donc une condition essentielle de l'accélération du rythme de la croissance (OCDE, 2006). Cette croissance se traduit par une augmentation des investissements (privé et public), par l'innovation et par le transfert des connaissances, sans parler de l'effet multiplicateur des opérations et activités de ce secteur. Les gouvernements sont attirés par les avantages liés à la mobilisation de capitaux privés : la demande estimée d'investissement dans les services publics montre que les ressources des gouvernements et des bailleurs de fonds ne peuvent pas y répondre seules, et la mobilisation de capitaux privés peut accélérer la fourniture d'infrastructures publiques (Banque mondiale, 2011). Il faut d'abord rappeler que le secteur privé n'est pas seulement constitué des entreprises du secteur formel. Individus et ménages, riches ou pauvres, sont aussi des acteurs économiques privés dans la mesure où ils consomment des biens et services, vendent leur travail, cultivent ou produisent des biens et services (OCDE, 2006). L'une des caractéristiques essentielles des pays du Nord tels que les Etats Unis, les Royaumes Unis et la France est qu'ils ont un secteur privé très développé. Ce dernier, hormis son importance dans la croissance économique représente une véritable source de création d'emplois et de redistribution de richesse. Il est aussi reconnu qu'un secteur privé étendu devrait avoir des éléments forts de propriété et de gestion nationale, mais en même temps fournir de vastes opportunités aux investisseurs étrangers. Dans cette logique de création de richesse et d'emploi, la tâche principale du secteur privé est de produire les biens et services et le rôle essentiel du gouvernement est de créer un climat et un environnement des affaires favorable qui apportent une dynamique au cadre des entreprises. Bien que son importance soit connue par tous, ce n'est depuis quelques années que le secteur privé est devenu un élément central de développement. Dès lors de nombreux débats et projets internationaux ont été réalisés parmi lesquels le sommet du millénaire en septembre 2000 (à New-York) où huit (8) objectifs ont été adoptés dont deux liés au développement du secteur privé : assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat de développement. Les gouvernements des pays en développement ont en

conséquence tout intérêt à œuvrer à la mise en place d'un environnement stratégique et institutionnel qui permette au secteur privé de prospérer et d'être un vecteur efficace de croissance pro-pauvre (OCDE, 2006).

Par ailleurs, au Bénin, il a été mis en place un cadre institutionnel qui facilite grandement les investissements privés. En effet, en vue de soutenir le secteur privé dans sa mission essentielle de moteur du développement, l'État béninois a, en collaboration avec les intervenants du secteur privé, mis en place des services de facilitation de l'investissement, dont le Centre de formalités des entreprises et le Centre de promotion des investissements (CPI). L'interaction soutenue par un dialogue constant entre le secteur privé et le secteur public a permis d'organiser plusieurs réunions, consultations sur la question du développement du secteur privé au Bénin, notamment: la consultation sectorielle sur la relance du secteur privé en novembre 1994, la consultation nationale en 2009 sur le thème « Quelle gouvernance pour le développement du secteur privé au Bénin », table ronde dialogue secteur public secteur privé pour la relance de l'économie au Bénin tenue à Cotonou en 2012, table ronde de Paris en 2014 et beaucoup d'autres études, réunions et consultations sur la problématique de relance du secteur privé au Bénin (GOUNON D.,2014). L'activité du secteur privé au Bénin est constituée de grandes, micro, petites et moyennes entreprises œuvrant principalement dans le commerce et les services. Quelques grandes entreprises structurent le secteur énergétique et des télécommunications.

Cependant le secteur privé au Bénin connaît les maux dont il souffre et les facteurs de blocage à son émergence (GOUNON D., 2014). Le pays demeure un des plus pauvres de la planète avec un secteur privé embryonnaire (GBETOENONMON A., 2013). Une analyse de la croissance effectuée par la Banque mondiale (2006) montre que l'investissement en capital est faible en Afrique. Au Bénin en particulier, l'épargne intérieure est très faible, ce qui justifie la faiblesse des taux d'investissements productifs aussi bien publics que privés (GBETOENONMON A., 2013). Malgré les récentes réformes pour favoriser le secteur privé, le constat au Bénin est que ce secteur est très peu soutenu. Le climat des affaires est en dégradation depuis 2008 (GBETOENONMON A., 2013). En effet dans le classement "doing business" (2008) le Bénin est 151e sur 181 pays, 172e sur 183 pays en 2009-2010, 173e sur 183 pays pour le compte du rapport de 2011. Le pic de la régression a été observé en 2012 où le Bénin a occupé la 176e place sur 185 économies. Il occupait le 175e rang sur un total de 185 pays dans l'édition de 2013. Selon l'édition 2014 de ce rapport, le Bénin occupe la 174e place sur 189 pays, figurant ainsi parmi les quinze derniers pays où il est le plus difficile de

faire des affaires. Dans le dernier rapport « doing business »(2015)le Bénin occupe la 151^e place sur 189. Une amélioration est sans doute observée ces deux dernières années mais les efforts faits dans le secteur privé restent insuffisants. Les avantages possibles des apports financiers du secteur privé ne sont pas optimisés de manière à contribuer à l'obtention de résultats au chapitre de croissance économique. Le manque de capital et d'investissement nécessaires à la croissance des entreprises, le manque d'ingéniosité dans le secteur privé pour réussir à relever des défis sociaux et en matière de santé précis, et la mise à contribution inadéquate des entités du secteur privé par des organismes de développement et des pays partenaires freinent le potentiel des activités dans le secteur privé qui permettent d'améliorer la santé de l'économie béninoise. Concernant les microentreprises et les PME, beaucoup opèrent dans l'informel, ce qui nuit à la croissance des entreprises formelles. En effet le secteur privé est dominé par les activités commerciales à caractère informel (notamment avec le Nigeria), et génère peu de revenu et d'emploi. Le secteur privé formel est confronté à d'importantes contraintes, dans un climat des affaires caractérisé par des lourdeurs administratives et une pénurie de capital humain. Selon l'INSAE, les taux de croissance sur la période allant de 2012 à 2013 sont respectivement 5.4 % ; 5.6 % et pour une prévision de 5.7 % en 2014 (projet des lois de finances, 2015).

Au regard de tout ce qui précède le secteur privé au Bénin doit être considéré comme un élément central de développement économique étant donné son importance dans la croissance économique. Vu sa faiblesse, notre préoccupation est de connaître la contribution du développement du secteur privé à la croissance économique du Bénin. Autrement dit quel est l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique au Bénin ?

Dans l'optique d'apporter une réponse claire et cohérente à cette question, nous allons explorer les questions spécifiques qui sont notamment : Quelle est la contribution du secteur privé sur la croissance économique en termes de consommation privée et impôts au Bénin ? Quel est l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique au Bénin?

2.1.2. Objectifs et hypothèses de recherche

Pour mener à bien notre étude, un certain nombre d'objectifs et d'hypothèses s'avèrent nécessaires pour canaliser notre vision afin de nous alléger la tâche.

2.1.2.1 Objectif de recherche

L'objectif principal de cette étude est d'étudier la contribution du secteur privé à la croissance économique au Bénin. De façon spécifique il s'agit de :

- O₁: Examiner la consommation et les impôts du secteur privé au Bénin.
- O₂: Mesurer l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique au Bénin.

2.1.2.2 Hypothèses de recherche

- H₁: Le secteur privé contribue fortement au PIB du Bénin en termes de consommation et impôts
- H₂: Une hausse des investissements privés a un effet positif sur la croissance économique au Bénin.

2.2. Revue de littérature

2.2.1. Distinction entre croissance économique et développement économique

Pour définir le développement, on se réfère souvent à la définition devenue classique proposée par l'économiste français, François Perroux en 1961 : c'est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global » (Lexique d'économie, 2007). Cette définition implique deux faits principaux : si la croissance peut se réaliser sans forcément entraîner le développement (partage très inégalitaire des richesses, captation des fruits de la croissance par une élite au détriment du reste de la population), il y a tout de même une forte interdépendance entre croissance et développement (le développement est source de croissance et nécessite une accumulation initiale). Enfin, le développement est un processus de long terme, qui a des effets durables (Deubel P., 2008). Une période brève de croissance économique ne peut ainsi être assimilée au développement (Deubel P., 2008)

Le contresens à éviter : ne pas confondre croissance économique et développement.

Le développement englobe des bouleversements plus grands (valeurs et normes sociales, structure sociale, etc.) que le simple processus de croissance économique : le développement est par nature un phénomène qualitatif de transformation sociétale (éducation, santé, libertés civiles et politiques...) alors que la croissance économique est seulement un phénomène quantitatif d'accumulation de richesses (Deubel P., 2008).

2.2.2 Définition des concepts

✓ Croissance économique

La croissance comme citée précédemment est une notion quantitative qui se distingue du développement de nature qualitative, mais les deux phénomènes sont liés. L'apparition de la croissance exige des structures mentales, économiques et sociales aptes à la soutenir. Pour une entreprise, la croissance économique représente une augmentation durable de ses activités. Elle peut être d'origine interne par des intégrations des réserves au capital social, par autofinancement de ses investissements. Elle peut être d'origine externe par l'emprunt, l'émission de nouvelles actions. Pour une économie nationale, elle est l'augmentation sur une longue période du produit national brut réel par tête (Lexique d'économie ,2007). La croissance économique est aussi l'évolution du produit intérieur brut (PIB) sans tenir compte de la variation des prix. Elle correspond à la seule évolution des quantités produites et est exprimée en pourcentage (%). (Insee, 2013). Généralement les économistes utilisent le terme de croissance conventionnellement pour décrire une augmentation de la production sur le long terme. La croissance économique correspond à l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels (Hatier, 1990).

Comment la mesure-t-on ?

Elle se mesure généralement par le PIB et par son taux de croissance. En effet, on mesure la croissance par l'évolution du PIB déduction faite de l'évolution des prix parce qu'il est difficile de mesurer directement l'évolution des quantités produites, la croissance est calculée par différence entre l'évolution du PIB en valeur et l'évolution des prix (entre deux trimestres ou d'une année sur l'autre). C'est ce que les économistes appellent l'évolution du PIB en volume, exprimée en %. (Insee, 2013). Le PIB est supposé mesurer la richesse globale d'un pays, mais c'est un indicateur incomplet si l'on souhaite évaluer le bien-être ou le niveau de vie de la population. Il ne tient par exemple pas compte de la répartition des richesses au sein de sa population, ni des externalités négatives causées par la production. Par ailleurs, une augmentation du PIB ne signifie pas forcément que le niveau de vie augmente aussi: la population grandit peut-être plus vite que la richesse produite. Si croissance et développement d'un pays sont souvent associés, on considère généralement que la croissance est un indicateur économique qui ne suffit pas à mesurer le développement.

Le taux de croissance se calcule de la manière suivante :

$$\text{Taux de croissance} = \frac{PIB_t - PIB_{t-1}}{PIB_{t-1}}$$

✓ Secteur privé

La définition de l'OCDE, très inclusive, comprend « les sociétés privées, les ménages et les institutions non marchandes servant les ménages » tandis que d'autres le circonscrivent strictement au monde l'entreprise et du commerce (Stéphanie Genteuil, 2011). Toutefois, dans les faits, le sens qui a été donné à cette notion est clair: il s'agit des investisseurs privés, à savoir les entreprises à but lucratif et accessoirement des fondations privées. Selon le lexique d'économie (2007), le secteur privé représente l'ensemble des entreprises dont le capital appartient en majorité à des particuliers ou à des sociétés privées. En économie, on l'oppose au secteur public qui est principalement dirigé par l'État, on parle généralement de secteur privé pour décrire la partie d'une économie où l'État n'intervient pas ou peu. Dans ce secteur on y trouve : les petites, moyennes et grandes multinationales; les petites, moyennes et grandes entreprises locales; les individus, incluant les travailleurs autonomes, les membres des diasporas, les bénévoles, les spécialistes, et les organisations non gouvernementales intervenant dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

✓ L'investissement

L'investissement privé par une firme bénéficie aux autres firmes par effet d'imitation et d'apprentissage (effet d'externalités). Ainsi, l'effet de l'investissement est double sur l'économie : accroît directement la productivité de la firme et indirectement celle de toutes les autres firmes. De son côté, l'investissement public engendre aussi des externalités sur le développement du secteur privé (Haut-commissariat du Plan, 2005). L'investissement public est souvent considéré comme une variable exogène car dépendant de la politique d'investissement de l'Etat concerné et l'investissement privé provient des entreprises privées ou de l'épargne des ménages. C'est pour cette raison que l'on s'intéresse uniquement à l'investissement privé

Distinction entre l'investissement privé et l'investissement public

- **Investissement privé**

Selon le guide de l'économie (trader finance), le terme « investissement privé » désigne l'investissement des ménages (achats de logements) et, aussi et surtout l'investissement des entreprises. Le financement interne de l'investissement d'une entreprise provient de ses capacités d'autofinancement (profits conservés en réserve); son financement externe est constitué soit par l'émission de titres de différentes natures (actions, obligations), soit par un recours à l'emprunt

- **Investissement public**

Les investissements publics sont constitués d'une part des dépenses publiques dites de « consommation collective », investissements considérés comme « non productifs » et en tout cas comme relevant d'une production « non marchande » (réseau routier, justice, police, éclairage public, enseignement public et recherche, défense nationale, etc.), et d'autre part par la subvention d'une partie de l'accumulation du capital technique des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées (guide de l'économie, trader finance). En dehors de l'impôt, le financement des investissements publics est également assuré par les emprunts obligataires réalisés par les Etats, ainsi que par le recours occasionnel de ces mêmes Etats à des emprunts auprès de leur Banque centrale.

✓ **Relation entre les autres caractéristiques du secteur privé et la croissance économique**

Bien que l'investissement privé soit le facteur fondamental du secteur privé et un élément moteur de croissance économique, d'autres variables caractéristiques du secteur privé permettent aussi d'expliquer cette croissance.

- **La consommation privée ou la consommation finale des ménages**

On désigne sous le nom de consommation finale des ménages cette consommation individuelle composée des achats de biens et services destinés à la satisfaction directe de leurs besoins ainsi que de l'autoconsommation (produits des jardins familiaux, utilisation de logements dont les consommateurs sont propriétaires...). Selon la relation comptable la production de l'économie dépend en partie de la consommation privée. Ainsi, une hausse de la consommation des ménages entraîne une augmentation de la production et donc favorable à la croissance économique.

- **L'impôt**

L'impôt est un prélèvement obligatoire et sans contrepartie directe effectué par la puissance publique (Etat ou collectivités locales) afin de subvenir aux dépenses publiques et en vue de la régulation de l'activité économique (Lexique d'économie, 2007). Notons que l'impôt est uniquement payé par les entreprises, les ménages, et par certaines administrations publiques (les hôpitaux par exemple) et constitue ainsi une ressource de la puissance publique. Mais la majorité des recettes fiscales provient du secteur privé. Les revenus fiscaux et les redevances provenant des sociétés sont parmi les contributions les plus évidentes du secteur privé au développement national (Comité des affaires étrangères et du développement international, 2012). L'impôt bien qu'ayant une influence négative sur la consommation et la production du secteur privé permet d'accroître les dépenses de l'Etat (infrastructure, construction d'hôpitaux et autres...). En effet en augmentant l'impôt, les ménages voient leur revenu disponible diminué et sont alors contraints de réduire leur consommation (loi psychologique de Keynes). D'un autre côté les entreprises baisseront la production ou les prix en réaction. L'impôt est un facteur qui défavorise la consommation des ménages mais est source de richesse pour l'Etat lui permettant d'une part ses dépenses de consommation et d'investissement.

- ✓ **L'épargne privée**

Généralement trois catégories d'agents concourent à la formation de l'épargne : les ménages, les entreprises et les administrations publiques. L'épargne nationale est la somme de ces trois composantes et *l'épargne privée* est la somme des épargnes des ménages et des entreprises privées. Pour les ménages, elle représente la part du revenu qui n'est pas allouée à la consommation et pour les entreprises, elle représente aux profits non distribués après impôts.

Pour les économistes de l'école classique, toute épargne (privée) est nécessairement investie sous forme de consommation ou d'investissement (privé). Ainsi toute hausse de l'épargne privée est synonyme de hausse d'investissement et donc favorable à la croissance économique tandis que pour les keynésiens, l'épargne et l'investissement sont le fait de paramètres différents donc ne sont pas automatiquement égaux. Mais il admet son effet positif sur la croissance économique.

2.2.3. Revue théorique

La plupart des manuels de théorie économique, d'histoire de la pensée économique et d'histoire des faits économiques, font remonter les origines de la croissance à la première révolution industrielle. Initié en 1776 par la vision optimiste de Smith (vertus de la division du travail), le thème de la croissance réapparaîtra au 19^e siècle dans les travaux de Malthus, Ricardo et Marx. Il faudra cependant attendre le 20^e siècle et les années 50 pour que les modèles théoriques de la croissance connaissent un véritable succès. Les modèles post-Keynésiens (Harrod-Domar) et néoclassiques (Solow) ont introduit un véritable débat sur la question de la croissance équilibrée. Depuis les années 70-80, la croissance a connu un nouvel essor sous l'impulsion des théoriciens de la régulation et de la croissance endogène.

✓ L'école classique

La plupart des économistes de l'école classique, écrivant pourtant au commencement de la révolution industrielle, pensaient qu'aucune croissance ne pouvait être durable, car toute production devait, selon eux, inexorablement converger vers un état stationnaire. C'est ainsi le cas de David Ricardo pour qui l'état stationnaire était le produit des rendements décroissants des terres cultivables, ou encore pour Thomas Malthus qui le liait à son « principe de population », mais aussi pour John Stuart Mill (John Stuart Mil, 1848). Toutefois, Adam Smith, à travers son étude des effets de productivité induits par le développement de la division du travail, laissait entrevoir la possibilité d'une croissance ininterrompue. Et Jean-Baptiste Say écrivait « Remarquez en outre qu'il est impossible d'assigner une limite à la puissance qui résulte pour l'homme de la faculté de former des capitaux ; car les capitaux qu'il peut amasser avec le temps, l'épargne et son industrie, n'ont point de bornes. » (Wikipédia, la croissance, l'école classique)

✓ La croissance schumpétérienne

Joseph Schumpeter développe la première théorie de la croissance sur une longue période. Il considère que l'innovation portée par les entrepreneurs constitue la force motrice de la croissance. Il étudie en particulier le rôle de l'entrepreneur en ce sens que c'est quelqu'un qui apporte une innovation, c'est-à-dire une nouvelle combinaison des moyens de production. (J.Schumpeter, 1913).

En d'autres termes la croissance économique est l'augmentation de la production nationale qui provient de connaissances accrues, progrès techniques, d'inventions et d'innovations à l'origine d'une hausse de la productivité.

✓ **Les modèles de croissance post-Keynésiens**

A la suite de la crise de 1929, de nombreux économistes inspirés par les travaux de J.M Keynes, vont s'interroger sur les possibilités d'une croissance équilibrée. Les modèles de Domar et Harrod vont chercher à rendre compte des conditions et caractéristiques essentielles de l'équilibre d'une économie capitaliste en croissance. En effet la croissance équilibrée est la croissance simultanée de la demande et des capacités de production telle que la masse de revenu créé par l'accroissement de l'investissement (effet multiplicateur), permet d'écouler la masse de biens supplémentaires produits par l'accroissement de capacité que constitue l'investissement (lexique d'économie, 2007)

Il faut noter que selon le modèle d'Harrod-Domar, la croissance économique dépend non seulement de la capacité à mobiliser le capital se transformant en investissement mais aussi de l'efficacité avec laquelle il est utilisé.

✓ **La croissance selon R.Solow**

En 1956, Robert Solow propose un nouveau modèle de croissance qui va révolutionner la macroéconomie et tente d'expliquer l'accumulation du capital dans l'économie ou sa contrepartie, l'épargne (Arnold Chassagnon, 2012). En effet ce modèle de croissance proposé par, Solow montre la manière dont l'épargne, la croissance démographique (ou naturelle) et le progrès technique affectent la production d'une économie dans le temps. Par ailleurs, il identifie certains déterminants des écarts de niveau de vie entre pays. On le qualifie de modèle néoclassique de croissance en ce que c'est un modèle d'offre qui se fonde sur une fonction de production wellbehaved, c'est-à-dire vérifiant les conditions néoclassiques de régularité. Toute l'architecture du modèle de Solow repose sur deux équations : la fonction de production et la fonction d'accumulation. La fonction de production renseigne sur le produit que l'économie peut réaliser à l'aide de sa technologie et des facteurs de production disponibles et celle d'accumulation décrit le processus de formation du capital physique (Alexandre NSHUE MboMokime, 2012). R.Solow postule qu'une économie peut connaître une croissance stable et soutenue mais qu'elle tend, sur le long terme, vers un état stationnaire (Robert Solow 1956)

✓ **La croissance endogène**

Cette théorie a été développée à partir de la fin des années 1970 notamment par Paul Romer, Robert E. Lucas et Robert Barro. Elle étudie l'interaction entre le processus de production des innovations et les caractéristiques structurelles de l'économie et de la société, ainsi que la façon dont cette interaction se solde par une croissance économique, variable selon les pays. Ce puissant outil d'analyse de la croissance économique permet de développer des modèles flexibles reliant entre eux les rôles non seulement du progrès technique, de l'innovation et de la concurrence, mais aussi de l'accumulation du capital, de la croissance de la population active, du chômage, des problèmes écologiques, des structures de marché, de la répartition des revenus, de l'éducation et de la formation, du commerce international, des investissements publics ou privés (Petre howitt et phillippeaghion, 2000)

L'élément central qui faut retenir de ces théories est que L'investissement ou l'accumulation du capital physique est l'un des principaux facteurs déterminants dans la croissance économique. Nous distinguons les investissements privés liés à des choix des entreprises (secteur privé) et les investissements publics liés à des choix politiques (J.durr, 2008).

2.2.4. Revue empirique

✓ **Investissement privé et croissance économique**

La relation entre le développement du secteur privé et la croissance économique n'est pas nouvelle. La littérature portant sur la relation entre l'investissement privé apporté par le secteur privé et la croissance économique montre que l'investissement privé est un élément déterminant de la production nationale. Cette relation découle du postulat selon lequel la croissance économique prend sa source dans l'investissement. Aussi de nombreuses études ont été effectuées sur les facteurs déterminants de l'investissement, en général, et de l'investissement privé, en particulier. En ce qui concerne les pays en développement, l'analyse a porté essentiellement sur le lien entre l'investissement privé et l'investissement public. Mais, l'analyse de l'impact de l'investissement privé sur la croissance a été poursuivie. Au nombre des auteurs qui ont contribué à l'analyse de l'investissement en Afrique figurent Oshikoya (1994), Mlambo et Oshikoya (1999), Mataya et Veeman (1996), Khan et Reinhart (1990), ainsi que Gunning et Mengistae (1999). En ce qui concerne les facteurs macroéconomiques qui déterminent l'investissement privé intérieur en Afrique,

Oshikoya (1994) a établi une corrélation positive entre l'investissement public et l'investissement privé.

Au Bénin, Samaké (2008) montre que les investissements privés ont une influence plus marquée sur la croissance économique que les investissements publics aussi bien à court terme qu'à long terme. En effet, selon les estimations de Samaké (2008), lorsque les investissements privés augmentent de 1%, la croissance économique s'améliore de 0,22 point à long terme ; tandis qu'elle gagne 0,20 point lorsque les investissements publics augmentent de 1%.

Janvier Sokomè et Jules A.Sokpon (2007) dans le cadre de leur travail sur la contribution de l'investissement privé sur la croissance économique au Bénin aboutissent à des résultats selon lesquels à long terme une hausse de 1% des investissements privés entraîne une augmentation de 0.084% du PIB. Pour une analyse relative à une période de court terme ils ont entre autre trouvé qu'une augmentation de 1% de l'investissement privé de l'année 2007 a entraîné une hausse de 0.089% du PIB de l'année 2008.

Andrea Bassanini et Stefano Scarpetta (2001) dans le but de montrer le rôle de convergence et de l'accumulation du capital dans le processus de croissance ont établi des équations de croissance (une spécification d'une équation de croissance conforme au modèle de croissance néoclassique standard et ensuite par l'analyse de modèles élargis) qui ont fait l'objet d'estimations pour 21 pays l'OCDE sur la période de 1971-1998. Pour ce faire ils ont utilisé des séries annuelles pour la plupart des équations de croissance. Pour l'équation de base, ils utilisent comme variable dépendante représentant la croissance le PIB réel par habitant et comme variables explicatives le PIB décalé réel, l'accumulation du capital physique du secteur privé, le stock de capital humain et la croissance démographique. Ils arrivent à conclure que le coefficient du capital physique est assorti du signe positif et est extrêmement significatif.

Selon Harry A. Sackey (2009), en Afrique, l'impact de l'investissement privé en termes de croissance est relativement plus important pour les « pays à faible revenu » que pour « l'ensemble des pays africains ».

Selon le comité des affaires étrangères et du développement international (2012), le secteur privé formel joue un rôle crucial dans la croissance économique en alimentant les activités par le biais d'investissement privé contribuant à la croissance nationale. L'investissement privé est une condition préalable indispensable à la croissance économique :

il est en effet le moteur qui entraîne les rouages de la machine économique en permettant aux entrepreneurs de réunir les ressources nécessaires pour produire des biens et des services (OCDE 2005).

Des études empiriques relatives africaines (ODJO et OSHIKOYA, 1995 ; GHURA et HADJIMICHAEL, 1996), ont ainsi mis en évidence l'existence d'une relation positive entre l'investissement et la croissance du PIB par tête.

Aussi, afin de déterminer l'impact de certaines variables sur la croissance économique en Guinée-Bissau, le CAPOD (2010), à partir d'un modèle de croissance basé sur la fonction Cobb-Douglas, a trouvé après une estimation économétrique que l'investissement privé a un impact positif et significatif sur la croissance . Ce résultat qui est « normal » permet de mettre l'accent sur la création des conditions favorables à une augmentation importante de l'investissement privé. Dans une analyse concernant le lien entre la gouvernance, la transparence et l'investissement privé en Afrique, Emery (2003) soutient que l'investissement privé dans un pays donné a une incidence positive sur la croissance.

✓ **Consommation privée, impôts et croissance économique**

L'OCDE (2014) a mené une étude sur les contributions à la croissance économique dans la zone et a conclu que la consommation privée a un effet positif sur la croissance économique. En effet d'après ses résultats, la croissance du PIB réel de la zone OCDE a ralenti à 0,2% au premier trimestre de 2014, après une croissance de 0,5% au trimestre précédent. Pour le troisième trimestre consécutif, la consommation privée a été le principal facteur de croissance globale du PIB, avec 0,3 point de pourcentage au premier trimestre. En effet au Japon, la consommation privée, favorisée par les dépenses anticipées avant la hausse programmée en avril de la taxe à la consommation a été le moteur principal de la croissance du PIB (1,6%), contribuant pour 1,4 point de pourcentage. En Allemagne, la consommation privée et l'investissement ont aussi contribué significativement à la croissance du PIB (0,8%). Au Royaume-Uni, les principaux facteurs de contribution à la croissance du PIB (0,8%) ont été encore la consommation privée et l'investissement, mais dans une moindre mesure qu'en Allemagne et au Japon.

✓ **Impôts et croissance économique**

Les études empiriques analysées ont mis en évidence une relation inverse entre les impôts et la croissance économique. En utilisant un échantillon de pays de l'OCDE et

couvrant la période 1965-1990, Widmalm (2001) constate que l'impôt sur le revenu personnel en pourcentage du total des recettes fiscales et la progressivité réelle (l'élasticité des recettes fiscales par rapport au revenu) sont associés à une plus lente croissance économique. En se basant sur leurs modèles d'équilibre général respectifs, les ministères des Finances du gouvernement du Canada et du Québec (Mathieu A., Ngoc Ha Dao & Luc G., 2012) indiquaient que les taxes sur le capital étaient les plus dommageables sur la croissance économique. Un dollar de réduction de la taxe sur le capital entrainerait une croissance du PIB réel de 0,9 \$ selon Finance Canada et de 1,2 \$ selon Finances Québec. En pratique, les gouvernements du Québec et du Canada ont réagi à ce résultat en abolissant leur taxe sur la valeur du capital. Au Bénin, Degbeko R. (2004) et Matha Santanna (2001) insistent respectivement sur l'influence néfaste sur l'investissement. Une étude basée sur les données des pays de l'OCDE entre 1970 et 1995 (Kneller et al., 1999) a montré que les impôts qui sont responsables de distorsions élevées (notamment impôts sur le revenu et les bénéfices, cotisations sociales) réduisent la croissance économique, alors que les impôts non distorsionnaires (taxation des biens et services) n'ont pas d'impact significatif ; une baisse des impôts distorsionnaires de 1% du PIB augmente la croissance du PIB de 0.1 à 0.2% par an. D'autres études confirment ceci en montrant que les impôts sur le revenu ont généralement un effet négatif sur l'investissement et la croissance (Tanzi et Zee, 1997). Des simulations utilisant le modèle QUEST de la commission européenne montrent que c'est avec une réduction des taux d'imposition sur les entreprises qu'on obtient l'effet le plus élevé sur la croissance ; on obtient aussi un effet positif en déplaçant une partie de la charge fiscale du travail et des entreprises vers les impôts à la consommation (Leibfritz et al., 1997, p.48) de manière générale, il existe assez peu d'études dont les résultats quantitatifs soient suffisamment robustes et significatifs du point de vue de la croissance.

**CHAPITRE III : METHODOLOGIE,
PRESENTATION, ANALYSES DES
RESULTATS EMPIRIQUES ET
RECOMMANDATIONS**

3.1. Méthodologie de l'étude

Pour mieux évaluer le secteur privé et croissance économique au Bénin nous avons adopté une méthodologie résumant en ces différentes étapes :

- La spécification du modèle ;
- la méthode d'estimation.

3.1.1 Spécification du modèle

Au regard des théories économiques, la formulation du modèle part de la fonction de production du type Cobb Douglas. Dans ce modèle la production est exprimée en fonction du volume de travail et de capital tel que :

$$Y = AK^\alpha L^\beta$$

avec Y=la production totale, K=le capital, L=travail, A=facteurs technologiques α =élasticité de la production par rapport au facteur capital, β =élasticité de la production par rapport au facteur travail ou $\alpha = [\partial Y(K,L)/\partial K] \times [K/Y(K,Y)]$ et $\beta = [\partial Y(K,L)/\partial L] \times [L/Y(K,Y)]$, avec $\alpha + \beta = 1$ si le rendement d'échelle est constant $\alpha + \beta > 1$ si le rendement d'échelle est croissant et $\alpha + \beta < 1$ si le rendement d'échelle est décroissant.

A partir de cette fonction de production il sera mise en place un modèle à estimer. Pour cela, il est important de linéariser cette fonction afin d'obtenir un modèle log-linéaire en vue d'expliquer le modèle à partir des coefficients sous forme d'élasticité.

Ainsi de, $Y = AK^\alpha L^\beta$ on obtient :

$$\log(Y) = \log(A) + \alpha \log(K) + \beta \log(L)$$

L'idée de l'étude est la contribution du secteur privé à la croissance économique au Bénin, la production totale ici sera désignée par le PIB. Pour cela, il sera utile d'utiliser un modèle qui permettra d'expliquer la contribution du secteur privé à la croissance économique au Bénin. C'est ainsi qu'on obtient le modèle suivant :

$$LPIB = a_0 + a_1 LRF + a_2 LIHPC + a_3 LCP + a_4 LCE + a_5 LIP + \mu$$

❖ Choix et justifications des variables

La variable dépendante du modèle est la production mais nous précisons qu'il représente dans notre cas de la production intérieure brute (PIB). Cette variable permet de suivre la croissance économique d'un pays. En ce qui concerne les variables explicatives,

compte tenu des études précédentes, nous mesurons principalement la taille du secteur privé par son investissement privé (IP) donc le stock de capital sera approché par l'investissement privé. Cette variable représente notre variables de décision car c'est la caractéristique principale qui reflète l'activité du secteur privé, il peut donc être utilisé pour mesurer son évolution. En plus de cette variable, étant donné que la production ne dépend pas seulement de l'investissement privé et pour mieux adapter le modèle aux réalités Béninoises nous avons introduit d'autres variables dites de contrôle. Vu son importance dans le financement des investissements privés et considérant les travaux de Samaké (2008) et ceux de J.Sokomè et J.sokponnous avons décidé de choisir la variable crédit à l'économie (CE). Aussi nous introduisons un indicateur d'inflation (dans notre modèle l'IHPC) utilisé par Andrea Bassanini et Stefano Scarpetta (2001) dans leurs analyses de régression élargies. Nous avons choisi d'une part le crédit à l'économie car elle permet de capter la mesure dans laquelle une concentration financière peut stimuler la croissance et d'autre part l'inflation car ses fluctuations modifient par exemple les projets de consommation des ménages et par ricochet la production.

❖ Explication des variables du modèle

Avant d'écrire le modèle d'étude, nous allons d'abord définir quelques variables explicatives :

- L'investissement privé représente les dépenses des ménages ou des entreprises en vue d'augmenter la quantité ou d'améliorer la qualité des facteurs (ressources naturelles, main-d'œuvre et capital) utilisés dans la production de biens et de services.
- La consommation privée est cette consommation individuelle composée des achats de biens et services destinés à la satisfaction directe de leurs besoins ainsi que de l'autoconsommation (produits des jardins familiaux, utilisation de logements dont les consommateurs sont propriétaires...).
- La recette fiscale ('impôt) est un prélèvement obligatoire et sans contrepartie directe effectué par la puissance publique (Etat ou collectivités locales) afin de subvenir aux dépenses publiques et en vue de la régulation de l'activité économique.
- Le crédit à l'économie est la quantité de monnaie allouée disponible au secteur privé en termes d'investissement.

➤ L'indice harmonisé des prix à la consommation l'I.H.P.C des pays membres de l'U.E.M.O.A est un indice des prix à la consommation calculé de façon relativement comparable dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africain. L'IHPC est comparable à l'indice des prix à la consommation usuels avec quelques simplifications car il ne couvre que les prix relevés dans la principale agglomération de chaque pays et ignore les variations des dans les autres agglomérations et les zones rurales.

❖ **Les données utilisées et leurs sources**

Les données macroéconomiques utilisées dans le cadre de notre étude couvrent un horizon temporel allant de 1987 à 2014 (soit 28 observations). Elles sont issues de deux différentes sources à savoir : la D.S.A.E.P/D.G.A.E d'une part en ce qui concerne les variables : produit intérieur brut, investissement privé et le crédit à l'économie et d'autre part la B.C.E.A.O pour l'indice des prix à la consommation (statistiques économiques et financières)

Tableau n° 1 : Signes attendus des coefficients des variables

VARIABLES	DENOMINATIONS	SIGNES ATTENDUS
Produit intérieur brut	PIB	VARIABLE EXPLIQUEE
Crédit à l'économie	CE	+
L'indice harmonisé des prix à la consommation	IHPC	-
Investissement privé	IP	+
Recette fiscale	RF	-
Consommation privée	CP	+

Source: Sur la base de nos analyses

3.1.2. Méthode d'estimation

❖ **Traitement des données**

Avec le logiciel EVIEWS6 nous analyserons la stationnarité des séries (variables) et ferons l'estimation du modèle.

❖ **Test de stationnarité des séries (variables)**

Les données de l'étude sont des séries temporelles. On est donc amené à étudier leurs caractéristiques stochastiques afin de déterminer si elles sont stationnaires ou non. Par

définition une série temporelle est stationnaire lorsque sa moyenne et sa variance sont des constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépend que de la distance ou écart entre ces deux périodes et non pas du moment auquel la covariance est calculée.

Plus précisément, il s'agit de faire le test de racine unitaire sur ces séries. Pour cela, on effectuera le test amélioré de Dickey Fuller. Ce test permet, non seulement de détecter l'existence d'une tendance (test de racine unitaire), mais aussi de déterminer la meilleure manière de rendre stationnaire une chronique

La mise en œuvre de ce test (Dickey Fuller Augmenté) passe par trois différents modèles de base que sont :

Modèle 1 : Modèle sans constante ni tendance déterministe.

$$X_t = \lambda X_{t-1} + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + \varepsilon_t (1)$$

Modèle 2 : Modèle avec constante et sans tendance déterministe

$$X_t = \lambda X_{t-1} + \alpha + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + \varepsilon_t (2)$$

Modèle 3 : Modèle avec constante et tendance.

$$X_t = \lambda X_{t-1} + \alpha + \beta t + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + \varepsilon_t (3)$$

Dans ces trois modèles, ε_t est l'erreur à l'instant t, X_t est la valeur de la série à la période t et $\varepsilon_t \sim \text{bb}(\mathbf{0}, \sigma^2)$

On teste alors l'hypothèse nulle H_0 contre l'hypothèse alternative H_1 en se référant aux valeurs tabulées par l'ADF. Les hypothèses du test sont formulées comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H0 : présence de racine unitaire (\lambda = 0)} \\ \mathbf{H1 : absence de racine unitaire (\lambda < 0)} \end{array} \right.$$

La règle de décision est la suivante :

- si la valeur calculée de la t-statistique associée à λ est inférieure à la valeur critique tabulée, on rejette l'hypothèse nulle de racine unitaire : la série étudiée est donc stationnaire ;
- si la valeur calculée de la t-statistique associée à λ est supérieure à la valeur critique tabulée, on ne rejette pas l'hypothèse nulle de non stationnarité.

Il convient en effet d'appliquer le test de Dickey Fuller sur un des trois modèles. Pour cela, on adopte une approche séquentielle en trois étapes.

1^{ère} étape :

On estime le modèle 3. On commence par tester la signification statistique de la tendance en se référant aux tables de l'ADF. Deux cas peuvent se présenter :

*si la tendance n'est pas significative, on passe à l'étape 2 ;

*si la tendance est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire en comparant la t-statistique de λ aux autres valeurs tabulées par l'ADF. On a deux possibilités :

- si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle, X_t est non stationnaire. Dans ce cas, il faut la différencier et recommencer la procédure de test sur la série en différence première ;
- si l'on rejette l'hypothèse nulle, X_t est stationnaire en trend. Dans ce cas, la procédure de test s'arrête et l'on peut travailler sur la série X_t (mais en enlevant le trend).

2^{ème} étape :

Cette étape ne doit être appliquée que si la tendance dans le modèle précédent n'est pas significative. On estime le modèle 2 et on commence par tester la signification statistique de la constante :

*si la constante n'est pas significative, on passe à l'étape 3 ;

*si la constante est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire :

- si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle, X_t est non stationnaire. Dans ce cas, il faut le différencier et recommencer la procédure du test sur la série en différence première ;
- si l'on rejette l'hypothèse nulle, X_t est stationnaire et la procédure de test s'arrête. On peut alors travailler directement sur la série traitée.

3^{ème} étape :

Celle-ci ne doit être abordée que si la constante dans le modèle précédent n'est pas significative. On estime alors le modèle 1 et on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire en utilisant les valeurs critiques :

*si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle, X_t est non stationnaire ; il faut donc la différencier et tester la stationnarité de la série en différence première ;

*si l'on rejette l'hypothèse nulle, la série est donc stationnaire et la procédure de test s'arrête.

❖ Cointégration et modèle à correction d'erreur

Cointégration

La notion de Cointégration fournit le cadre théorique de référence pour étudier les situations d'équilibre et de déséquilibre qui prévalent respectivement à long et à court terme. Si les variables sont cointégrées, elles admettent une spécification dynamique de type correction d'erreur qui transforme le problème initial de régression sur variable non stationnaire. La Cointégration permet d'identifier la relation véritable entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de Cointégration et en éliminant son effet, le cas échéant.

Deux séries Y_t et X_t sont dites cointégrées si les deux conditions suivantes sont vérifiées :

- elles sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration d , c'est-à-dire : $Y_t \rightarrow I(d)$ et $X_t \rightarrow I(d)$
- une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur : $\alpha_1 Y_t + \alpha_2 X_t \rightarrow I(d-b)$ avec $d \geq b > 0$. $[\alpha_1 \quad \alpha_2]$ est appelé vecteur de Cointégration.

Deux tests de cointégration sont généralement utilisés : le test de Johansen et celui d'Engle et Granger.

Le test d'Engle et Granger

Ce test se fait en deux étapes :

- la première étape consiste à estimer le modèle de long terme à partir des variables intégrées du même ordre dans le modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).
- la seconde étape consiste à récupérer les résidus de la relation de long terme et à tester leur stationnarité. Lorsque les résidus sont stationnaires, la relation de Cointégration est acceptée et on estime par les moindres carrés ordinaires (MCO) la relation de court terme du modèle dynamique.

Le test de Johansen

Le test de cointégration développé par Johansen en 1888 est basé sur le rang de la matrice des coefficients du vecteur des variables d'intérêts (Y) à leur plus grand retard dans le modèle.

En effet si pour un processus, il n'existe qu'une relation de cointégration, la méthode de Johansen et celle d'Engle et Granger sont équivalentes. Mais s'il existe plus d'une relation de Cointégration ce n'est plus le cas et Johansen propose contrairement à la méthode à deux étapes, une estimation jointe des paramètres de court et de long terme. Le test de Johansen comporte un test portant sur la trace et un autre sur les valeurs propres maximales. Le test de la trace sera effectué en supposant l'absence de tendance dans la relation de cointégration et la présence d'une constante dans le modèle à correction d'erreur (MCE).

Modèle à Correction d'Erreur (MCE)

Lorsque des séries sont non stationnaires et cointégrées, il convient d'estimer leurs relations au travers d'un Modèle à Correction d'Erreur (MCE). Engel et Granger (1987) ont démontré que toutes les séries cointégrées peuvent être représentées par un MCE. La méthode se déroule en deux étapes selon la procédure ci-après :

1^{ère} étape

On estime le modèle de long terme entre les variables cointégrées du modèle et on génère les résidus du modèle. On effectue ensuite le test de stationnarité sur les résidus.

$$Y_t = \beta + \lambda X_t + \varepsilon_t$$

2^{ème} étape

Les résidus recueillis sont retardés d'une période et introduits dans le modèle de court terme.

$$Y_t = \alpha_1 X_t + \alpha_2 \varepsilon_{t-1} + \varepsilon_t$$

Une condition nécessaire mais non suffisante pour la validation du modèle estimé est l'obtention d'un coefficient (α_2) nommé force de rappel vers l'équilibre, il doit être significatif et compris entre -1 et 0 pour la variable résidus.

Le Modèle à Correction d'Erreur est un modèle qui intègre à la fois les évolutions de court terme autour d'un équilibre de long terme.

Après l'étude de la nature des variables (séries), il sera procédé à l'estimation du modèle. Celle-ci sera mise en œuvre à l'aide du logiciel EVIEWS6. Le but visé est de pouvoir l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique.

Après l'estimation du modèle, il convient de vérifier sa validité du point de vue statistique. Celle-ci s'appuie sur trois principaux tests. Il s'agit notamment du test de White d'hétéroscédasticité des erreurs et le test de normalité des erreurs.

Validation du modèle

La validation statistique du modèle s'opère à travers l'analyse de la signification statistique des coefficients et de la qualité des résidus

Test de Fisher

Pour étudier la signification statistique globale du modèle, on appliquera le test de Fisher. Ce test permet de voir si au moins une des variables explicatives du modèle explique la croissance économique. Donc si $F_{\text{calculé}} > F_{\text{théorique}}$ alors le modèle est globalement significatif

Test de Student

Pour apprécier la qualité individuelle des coefficients du modèle on fait recours au test de Student. Donc si $t_{\text{calculé}} > t_{\text{théorique}}$ alors le coefficient est significativement différent de 0.

Test d'auto corrélation des erreurs

Il s'agit de tester si l'erreur à un instant (t) a d'influence sur l'erreur des autres instants ou encore si l'erreur est indépendante d'une période à une autre.

Le test de Breusch-Godfrey est réalisé dans le cas d'espèce. La statistique de Breusch-Godfrey donnée par $BG = n \cdot R^2$ suit une loi de Khi-deux à p degrés de liberté avec :

P : nombre de retards des résidus ;

n : nombre d'observations ;

R² : le coefficient de détermination.

L'hypothèse de non corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure au seuil critique de 5% ou si $n \cdot R^2 < \text{Khi-deux lu}$.

Test de normalité des erreurs

A cet effet on a recours au test de Jarque-Bera (J-B).

Hypothèse du test :

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H0 : X \text{ suit une loi normale } N(m, \sigma)} \\ \mathbf{H1 : X \text{ ne suit pas une loi normale } N(m, \sigma)} \end{array} \right.$$

La statistique de J-B est définie par : $J-B = n [s^2/6 + (k-3)^2/24]$, où s représente le coefficient de dissymétrie (Skewness) et k le coefficient d'aplatissement (Kurtosis).

J-B suit sous l'hypothèse de normalité une loi de Khi-deux à 2 degrés de liberté.

On accepte au seuil de 5% l'hypothèse de normalité si $J-B < 5,99$ ou si $Probability > 0,05$.

Ce chapitre présente les principaux résultats des tests effectués sur les hypothèses. Il s'agit notamment, des résultats des analyses graphiques de l'évolution de certaines variables du secteur privé. Enfin nous présenterons les résultats de l'estimation du modèle décrit ci-dessus.

Le chapitre aborde aussi quelques recommandations.

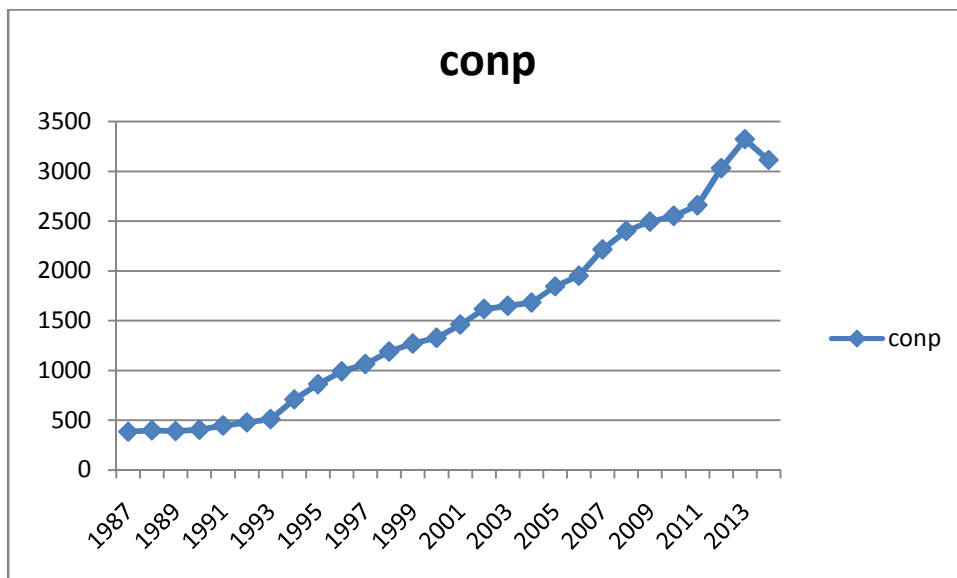
3.1.3. Evolution de la consommation privée et des recettes fiscales entre 1987 et 2014

✓ Consommation privée

On note que la consommation privée englobe toutes les consommations effectuées par les ménages et entreprises privées.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la consommation privée au Bénin entre 1987 à 2014

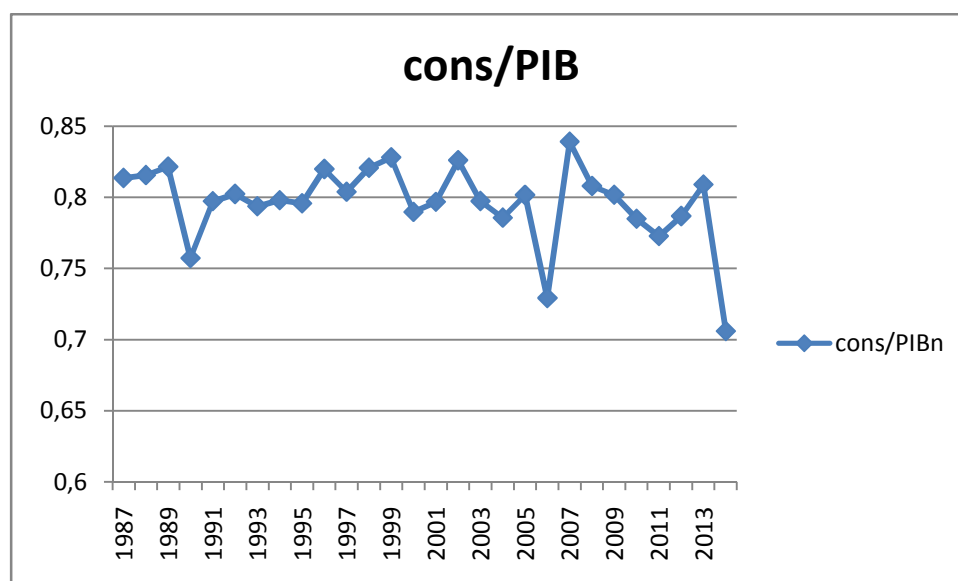
Graphique 1 : Evolution de la consommation privée de 1987 à 2014



Source : à partir de nos données sur Excel

Dans ce graphique il ressort que la consommation privée est restée presque stable de 1987 à 1994. Au cours de la période de 1987 à 2010, on remarque une hausse significative de la consommation privée avec quelques trébuchements par endroit. En effet on est passé de 511,148 milliards en 1994 à 2550,8881 milliards de FCFA. On remarque ensuite une accélération à partir de 2010 pour atteindre 3320,187 en 2013. Mais on note une baisse de la consommation privée à partir de 2013. De cette analyse, on peut dire que la consommation privée a une tendance croissante en générale.

Graphique 2 : Evolution du rapport consommation privée / PIB de 1987 à 2014

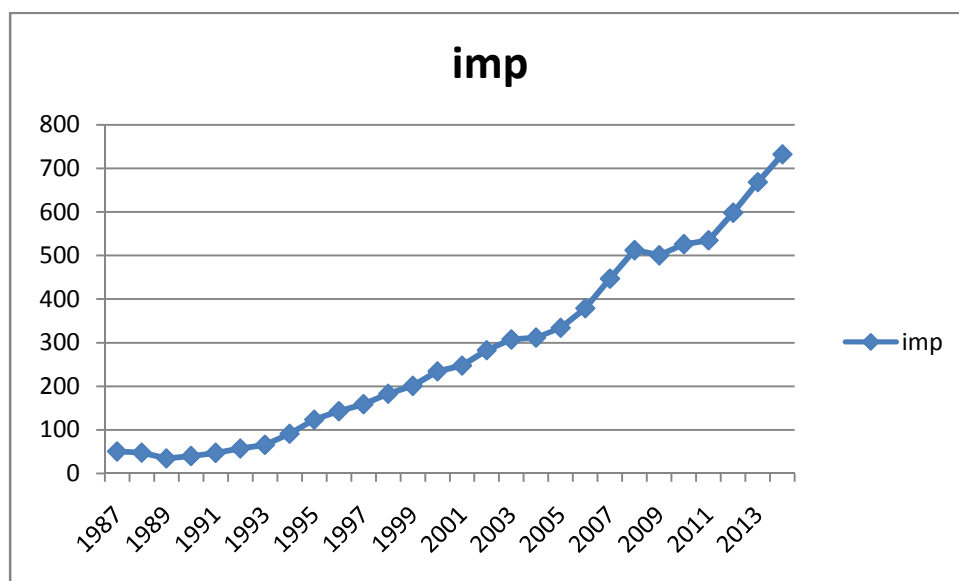


Source : à partir de nos données sur Excel

Ce graphique ci-dessus fait ressortir l'évolution de la part consommation privée dans la production intérieur brut. On remarque que cette courbe fluctue en moyenne autour de 0,8. On note une baisse de la contribution de la consommation privée en 1990 (0,75), 2006 (0,72), et 2014 (0,70) dû à une baisse de la consommation privée. Bien qu'il y ait des fluctuations on peut dire que globalement la consommation privée contribue fortement au PIB.

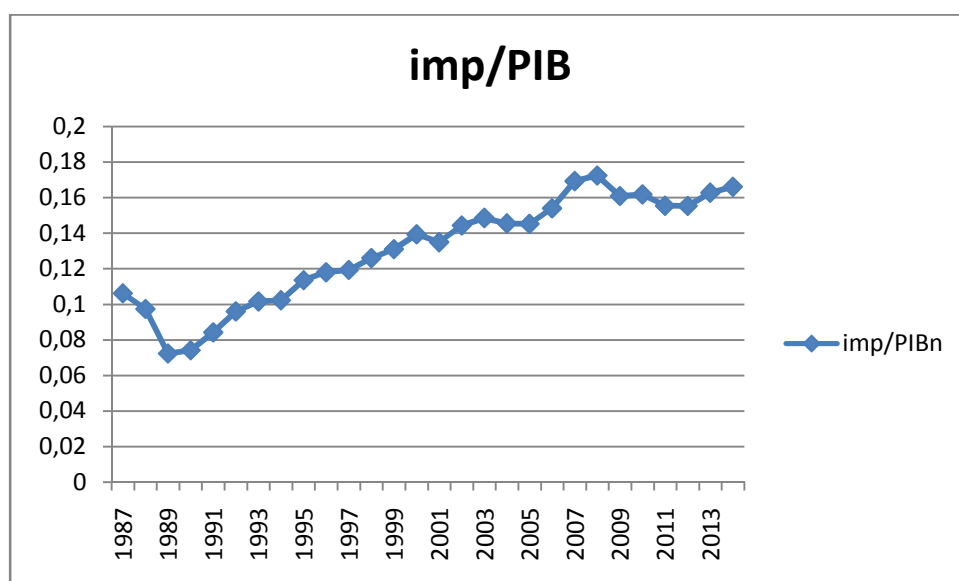
✓ Recettes fiscales

Rappelons que l'impôt est un prélèvement obligatoire et sans contrepartie directe effectué par la puissance publique et est uniquement payé par les entreprises et les ménages par certaines administrations publiques (les hôpitaux par exemple). Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'impôt au Bénin de 1987 à 2014

Graphique 3 : Evolution de l'impôt entre 1987 à 2014

Source : à partir de nos données sur Excel

A partir de ce graphe, on constate que l'impôt a une tendance croissante en générale. De 1987 à 1993 on note une allure presque stable. De 1993 à 2008, on est passé de 57,1 milliards de FCFA à 512,16 milliards. Depuis l'année 2011, on constate une hausse considérable de l'impôt d'où la baisse de la consommation privée remarquée ci-dessus. De cette analyse on conclut que l'impôt augmente au fil des temps.

Graphique 4 : Evolution du rapport impôt / PIB entre 1987 à 2014

Source : à partir de nos données sur Excel

De ce graphe on ressort que le rapport imp/Pib a connu une baisse entre les années 1987 et 1989. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'on observe une hausse considérable de ce rapport (imp/Pib). En effet on est passé de 0,072 à 0,15 avant de commencer par fluctuer autour de 0,16.

3.2. Présentation et interprétations des résultats

3.2.1. Présentation des résultats d'estimations

Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries

Dans cette partie, nous avons appliqué le test de Dickey-Fuller augmenté aux différentes variables de notre modèle afin de déterminer l'ordre d'intégration de celles-ci. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-dessous et les détails relatifs à ce test figurent aux annexes.

Tableau n°2: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries

Variables	ADF test statistic	t-statistic	Prob.	Modèle	Ordre d'intégration
LCE	-4.133839	-3.658446	0.0204	1	1
LCP	-3.944881	-2.595026	0.0000	1	1
LIHPC	-4.105314	-2.981038	0.0039	2	1
LIP	-6.698403	-2.981038	0.0000	2	1
LPIB	-3.491410	-2.981038	0.0166	2	1
LRF	-3.470444	-2.981038	0.0174	2	1

Source : Réalisé par les auteurs à partir du logiciel Eviews6

Les résultats des tests de stationnarité ont permis de conclure que les variables LCE, LCP, LIHPC, LIP, LPIB, LRF sont non stationnaires à niveau.

En effet, les valeurs calculées de la t-statistique de Dickey-Fuller pour ces variables sont supérieures aux valeurs tabulées correspondantes au seuil de 5%. On ne peut donc pas rejeter l'hypothèse nulle de racine unitaire. Mais en différence première, les variables sont tous stationnaires car la valeur calculée de la t-statistique de Dickey-Fuller associée à chaque variable est inférieure à celle tabulée au seuil de 5%. On en déduit donc que les variables sont intégrées d'ordre 1. Il existe alors une possible relation de cointégration entre les variables du modèle.

3.2.2 Test de Cointégration et Présentation du modèle à correction d'erreur

3.2.2.1 Test de Cointégration d'Engel et Granger

Estimation du modèle de long terme

A l'état initial le premier modèle se présente comme suit :

$$LPIB = a_0 + a_1 LRF + a_2 LIHPC + a_3 LCP + a_4 LCE + a_5 LIP + \mu$$

Après les résultats de l'estimation se trouvant à l'annexe, il ressort le tableau suivant :

Tableau n°3 : Synthèse des résultats du modèle de long terme

Variables	Coefficients	t-student
LRF	-0.158976	2.256441
LIHPC	-0.775650	5.552236
LCP	0.158442	3.852598
LCE	0.012218	-0.161383
LIP	0.180715	2.923274
C	14.93082	12.52256
Obs : 28	F-statistic : 2457.375	
R ² : 0.9872	P(F-statistic): 0.0000	

Validation du modèle de long terme

Le R² ajusté (0,98) est inférieur au DW(2,57), il apparaît évident que la régression n'est pas fallacieuse. La valeur de la probabilité de Fisher(0,000000) est inférieure à 5%, ce qui montre que le modèle est globalement significatif.

Le test de Student montre que les variables (LRF, LIHPC, LCP, LIP) sont significatives.

Le résidu issu du modèle de long terme est stationnaire à niveau (cf. Annexe 8) donc le test de cointégration d'Engel et Granger permet de dire qu'il existe bel et bien une relation de Cointégration entre les variables. Par conséquent, il convient d'estimer la relation entre les variables à travers un modèle à correction d'erreur (MCE).

3.2.2.2 Présentation du modèle à correction d'erreur

Des résultats de l'estimation se trouvant à l'annexe, nous avons le tableau suivant :

Tableau n°4 : Synthèse des résultats du modèle de court de terme

Variabes	Coefficients	t-student
D(LRF)	-0.250278	7.231399
D(LIHPC)	-0.643520	10.56578
D(LCP)	0.019140	-0.184595
D(LCE)	0.021770	-0.310056
D(LIP)	0.012948	0.090544
C	0.031980	4.833862
RESIDU(-1)	-0.205286	-1.449980
Obs : 28	F-statistic : 57.0644	
R ² : 0.9448 P(F-statistic): 0.0000		

Avec $\varepsilon_t \sim BB$ (Bruit Blanc). Les variables D(LPIB), D(LRF), D(LIHPC), D(LCP), D(LCE), D(LIP) sont les différences premières respectives des variables LPIB, LRF, LIHPC, LCP, LCE, LIP.

Validation du modèle de court terme

Dans le modèle de court terme, le $R^2 = 0,94$ alors les variables explicatives utilisées expliquent la variable à expliquer.

Tableau n°5 : Récapitulatif des tests de validité du modèle de court terme

	Test de Jarque-Bera	Test de Breusch-Godfrey	Test de Ramsey	Test de stabilité
Modèle de court terme	+	+	+	+

+ : signifie que le test est vérifié

Source : réalisé par l'auteur à partir du logiciel Eviews

Dans le modèle de court terme, $J-B = 0,86$ les résidus sont donc normaux. (En effet, $J-B < 5,99$). La probabilité est égale à 0,649476 (voir annexe 12). L'application du test de Breusch-Godfrey à l'ordre 2 nous donne une probabilité égale à $0.1807 > 5\%$ (voir annexe 10), on

conclut donc qu'il y a non autocorrélation. L'application du test de Cusum montre que le modèle est structurellement stable (voir annexe 13). Le test de Ramsey a été également utilisé pour vérifier la spécification du modèle. Le test s'est avéré concluant (cf. Annexe 11). Donc le modèle ne souffre d'aucune omission de variables exogènes pertinentes. La probabilité associée est supérieure à 5%, (cf. annexe 11).

3.3. Analyse économique des résultats

Le résultat des estimations montre que les coefficients de l'investissement privé et la consommation privée sont positifs et significatifs à long terme. Donc le produit intérieur brut est dopé ou stimulé par ces variables à long terme. Celui des recettes fiscales et l'indice harmonisé des prix à la consommation sont aussi significatifs avec un signe négatif, mais par contre le crédit à l'économie a un signe positif à court qu'à long terme mais n'est pas significatif. Les résultats qui nous intéressent particulièrement ici sont l'investissement privé, la consommation privée et les recettes fiscales

✓ L'investissement privé

En effet, l'élasticité de l'investissement privé par rapport à la production à le signe (+) aussi bien à long terme qu'à court terme. Cela traduit le fait que l'investissement privé a un effet positif sur le produit intérieur brut conformément aux résultats obtenus par les auteurs mentionnés dans la revue de littérature CAPOD (2010) et Emery(2003). Par ailleurs une augmentation des investissements privés de 1% entraîne une hausse du PIB de 0.012% à court terme et de 0.18% à long terme. Nous remarquons aussi que l'investissement privé est significatif à long terme mais ne l'est pas à court terme. Nous pouvons expliquer cela par le fait que l'investissement n'est pas productif immédiatement. En ce qui concerne sa significativité à long terme et son effet sur le PIB nous pouvons insinuer qu'il joue un rôle déterminant dans la croissance au Bénin.

✓ La recette fiscale

En effet, l'élasticité de la recette fiscal par rapport à la production à le signe (-) aussi bien à long terme qu'à court terme. Cela traduit le fait que la recette fiscal a un effet négatif sur le produit intérieur brut conformément aux résultats obtenus par les auteurs mentionnés dans la revue de littérature (Kneller et al., 1999) et Widmalm (2001). Par ailleurs une augmentation des recettes fiscales de 1% entraîne une baisse du PIB de 0.25% à court terme et de 0.15% à long terme. Allant dans le même sens, la revue théorique et empirique analysée, nous a

montré que les recettes fiscales ont un effet négatif sur l'investissement, la consommation et par ricochet sur le produit intérieur brut (Tanzi et Zee, 1997) et Degbeko R. (2004).

✓ **La consommation privée**

En effet, l'élasticité de la consommation privée par rapport à la production à le signe (+) aussi bien à long terme qu'à court terme. Cela traduit le fait que la consommation privée a un effet positif sur le produit intérieur brut conformément aux résultats obtenus par l'OCDE (2014) mentionnés dans la revue de littérature. Par ailleurs une augmentation de la consommation privée de 1% entraîne une hausse du PIB de 0.01% à court terme et de 0.15% à long terme. Nous remarquons aussi que cet effet est significatif à court comme à long terme. Ce qui nous laisse insinuer que la consommation privée joue un rôle important dans la croissance au Bénin.

On constate que le coefficient associé à la force de rappel est significativement négatif (-0.205286) au seuil de 5% (son t-Statistique en valeur absolue est supérieur à 1,96). Il existe donc bien un mécanisme à correction d'erreur.

3.4. Vérification des hypothèses

➤ **Hypothèse 1**

Les coefficients estimés de la recette fiscale et de la consommation privée sont respectivement négatif et positif aussi bien à court terme qu'à long terme. Alors la première hypothèse selon laquelle le secteur privé contribue fortement au PIB du Bénin en termes de consommation et de la recette fiscale n'est pas vérifiée.

➤ **Hypothèse 2**

Le coefficient estimé de l'investissement privé est positif à court et à long terme. Il est uniquement significatif à long terme. Alors la deuxième hypothèse selon laquelle une hausse des investissements privés a un effet positif sur la croissance économique au Bénin est vérifiée.

3.5. Recommandations

L'étude sur l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique au Bénin nous a permis d'aboutir aux résultats présentés ci-dessus. Afin de stimuler ou de dynamiser le secteur privé dans l'optique d'une croissance durable, nos recommandations sont les suivantes :

- ✓ Créer un environnement et des conditions propices à l'investissement privé.
- ✓ Fixer des politiques de maîtrise de l'inflation afin de booster la consommation privée.
- ✓ Baisser l'impôt afin de favoriser la consommation privée et l'épargne privée.
- ✓ Faciliter l'accès au crédit pour permettre d'une part aux investisseurs porteurs de projets intéressants de les réaliser et d'autre part aux ménages d'accroître leurs activités de consommation qui normalement devraient relancer l'activité des entreprises.
- ✓ L'Etat devra assainir l'environnement des affaires au Bénin dans l'atteinte d'une croissance économique saine.
- ✓ Plaider efficacement pour l'obtention des conditions favorables à l'exercice des activités économiques, et de créer une synergie d'action entre les différentes structures d'appui au secteur privé.

CONCLUSION

La présente recherche a permis d'analyser l'impact du développement du secteur privé sur la croissance économique au Bénin. Ce travail a permis de vérifier dans quelle mesure l'essor du secteur privé peut être favorable à la croissance de l'économie Béninoise. Pour cela, nous nous sommes fixé comme objectifs spécifiques d'une part examiner la consommation privée et les impôts du secteur privé et d'autre part de mesurer l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique au Bénin. Pour aboutir à ces objectifs nous nous sommes appuyés sur deux hypothèses qui sont d'une part que le secteur privé contribue fortement au PIB du Bénin en termes de consommation et impôts et d'autre part qu'une hausse des investissements privés a un effet positif sur la croissance économique au Bénin. Afin de vérifier l'hypothèse 1 et l'hypothèse 2, nous avons procédé à l'estimation d'un modèle inspiré du modèle Cobb-Douglas sur un horizon allant de 1987 à 2014. L'analyse a permis d'expliquer le PIB par les variables telles que : l'investissement privé, la consommation privée, les recettes fiscales (impôts), le crédit à l'économie et l'indice des prix à la consommation (IHPC). L'étude révèle que l'investissement privé influence positivement le PIB à court et long terme. Il est uniquement significatif à long terme. Aussi, elle nous montre aussi qu'une hausse des investissements privés 1% entraîne une hausse du PIB de 0.012% à court terme et de 0.18% à long terme. En ce qui concerne la consommation privée, les résultats révèlent que son coefficient est positif et significatif aussi bien à court terme qu'à long terme. Quant aux recettes fiscales, les résultats révèlent qu'elles ont un effet négatif sur le PIB; ce qui est conforme aux résultats des auteurs cités dans la revue de littérature.

En somme des recommandations ont été formulées pour une amélioration des politiques de promotion de l'investissement privé et pour mieux tirer profit du secteur privé. Parmi ces recommandations, nous avons cités entre autres créer un environnement propice aux investissements privés, baisser les impôts et faciliter l'accès au crédit.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Abel GBETOENONMON, 2013** « Le Bénin en Afrique de l'Ouest: Visions, défis et contraintes économiques » p.1 p.7
- **Alexandre NSHUE MboMokime, 2012**, Théories de la croissance et des fluctuations économiques, Partie I. La croissance économique p.18
- **Andrea Bassanini et Stefano Scarpetta, 2001**, « Les moteurs de la croissance économique dans les pays de l'OCDE : Analyse empirique sur les données de panel »
- **Arnold Chassagnon, 2012**, la croissance économique : la théorie et les faits, Université de Tours et PSE, automne 2012
- **Banque mondiale, 2011** « Comment susciter l'engagement du secteur privé » p.4
- **BCEAO, 2007**, « Structure des dépenses publiques, Structure des dépenses publiques, investissement privé et croissance dans l'UEMOA » P.4
- **CAPOD, 2010**, « étude sur les sources de croissance économique en Guinée-Bissau »
- **Comité des affaires étrangères et du développement international, 2012**, Stimuler la croissance économique inclusive : rôle du secteur privé dans le développement international, p.3 p.23-29
- **CPI, 2013**, Le climats des affaires au Bénin : Etats des lieux et perspectives : p.17 p.5
- **Emery J.J. (2003)**, "Governance, Transparency and Private Investment in Africa", OECD Global Forum on International Investment, Johannesburg, 17-18 November 2003, pp. 1-16.
- **Deubel P., 2008**, Analyse économique et historique des sociétés contemporaines P.464
- **GOUNON D., 2014**, "Dispositif d'appui et d'encadrement du secteur privé de 1994 à 2014" P.12-13 P.33
- **Groupe de la banque africaine de développement, 2012**, environnement de l'investissement privé en RDC, p.9
- **Gunning J.W. and T. Mengistae (1999)**, "Determinants of African Manufacturing Investment: The Microeconomic Evidence", Journal of African Economies, vol. 10, supplement 2, pp. 48-80.
- **Hatier, 1990**, Dictionnaire économique et social
- **Harry A. SACKKEY, 2009** « L'investissement privé pour la transformation structurelle et la croissance en Afrique : quelle est la place des petites et moyennes entreprises ? » p.408 p.418
- **Haut-commissariat du Plan, 2005**, les sources de croissance économique au Maroc p.29
- **I.Samaké, 2008**, « Investment and growth dynamics: An Empirical Assessment Applied to Benin » p.16-18
- **Insee, 2013**, « pour comprendre la croissance économique », p.3

- **Janvier Sokomè et Jules A. Sokpon, 2007**, contribution de l'investissement privé dans la croissance au Bénin, p.1 p.56-57
- **J. durr, 2009**, les déterminants de l'investissement, p.3
- **John Stuart Mill, 1848**, *Principles of Political Economy* « ...the increase of wealth is not boundless. The end of growth leads to a stationary state. The stationary state of capital and wealth ... would be a very considerable improvement on our present condition. »
- **Khan M.S. and C.M. Reinhart (1990)**, "Private Investment and Economic Growth in Developing Countries", *World Development*, vol. 18, no. 1, pp. 19-27.
- **Kneller R., Bleany M. & Gemmell N., 1998**, "Fiscal policy and growth: evidence from OECD countries", *Journal of Public Economics* 74 171-190
- **Leibfritz W., Thornton J. & Bibbee A., 1997**, "Taxation and economic performance", *Economics Department Working Papers*, no 176, OCDE, Paris
- **Lexique d'économie, 2007**
- **Mataya C.S. and M.M. Veeman (1996)**, "The Behaviour of Private and Public Investment in Malawi", *Canadian Journal of Economics*, vol. 29, Special issue : Part 2, pp. S438-S442.
- **Mathieu A., Ngoc Ha Dao & Luc G., 2012**: Le dosage des impôts et la croissance économique : des leçons pour le Québec p.6
- **Mlambo K. and T.W. Oshikoya (1999)**, "Macroeconomic Factors and Investment in Africa", *Journal of African Economies*, vol. 10, supplement 2, pp. 12-47
- **Nations Unies, 2005**, « examen de la politique de l'investissement, BENIN »
- **OCDE, 2006**, « Vers une croissance pro-pauvres : le développement du secteur privé » p.3 p.10
- **OCDE, 2014**, comptes nationaux trimestriels de l'OCDE
- **Oshikoya T.W. (1994)**, "Macroeconomic Determinants of Domestic Private Investment in Africa : An Empirical Analysis", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 42, no. 3, pp. 573-596.
- **Patrice GUITARD, 2011**, "Développement du secteur privé. Impacts, réussites et attentes dans le domaine du soutien au développement du secteur privé." P.308
- **Petre Howitt et Philippe Aghion, 2000**, *Théorie de la croissance endogène*
- **SOLOW R.M, 1956**, A Contribution to the Theory of Economic Growth, *Quarterly Journal of Economics*, vol 70, février, pp. 65-94
- **Stéphanie Genteuil, 2011**, « Le secteur privé et l'efficacité du développement » p.1

- **Tanzi V. & Zee H.**, 1997 “Fiscal Policy and Long-Run Growth”, IMF Staff Papers, vol 44 No. 2 (june), 179-209
- **Widmalm, F. (2001)**. Tax structure and growth: Are some taxes better than others? Public Choice 107 (3/4), 199–219.
- **Wikipédia**, la croissance économique, l'école classique
- **Wikipédia** : J.Schumpeter, 1913« Théorie de l'évolution économique ».
- **World Bank** (2006), Africa Development Indicators 2006: From Promises to Results, the World Bank: Washington, D.C.
- **World Bank**, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 « Doing business »

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats du test d'ADF sur LCE

Null Hypothesis: D(LCE) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 6 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.133839	0.0204
Test critical values: 1% level	-4.498307	
5% level	-3.658446	
10% level	-3.268973	

Annexe2 : Résultats du test d'ADF sur LCP

Null Hypothesis: D(LCP) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.944881	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.356068	
5% level	-2.595026	
10% level	-3.233456	

Annexe3 : Résultats du test d'ADF sur LIHPC

Null Hypothesis: D(LIHPC) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.105314	0.0039
Test critical values: 1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Annexe 4 : Résultats du test d'ADF sur LIP

Null Hypothesis: D(LIP) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.698403	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Annexe 5 : Résultats du test d'ADF sur LPIB

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.491410	0.0166
Test critical values: 1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Annexe6 : Résultats du test d'ADF sur LRF

Null Hypothesis: D(LRF) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.470444	0.0174
Test critical values: 1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Annexe7 : Résultat de l'estimation de la relation de long terme

Dependent Variable: LPIB
 Method: Least Squares
 Sample: 1987 2014
 Included observations: 28

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LRF	-0.158976	0.070454	2.256441	0.0343
LIHPC	-0.775650	0.139700	5.552236	0.0000
LCP	0.158442	0.041126	3.852598	0.0009
LCE	0.012218	0.013742	-0.161383	0.8733
LIP	0.180715	0.061820	2.923274	0.0079
C	14.93082	1.192313	12.52256	0.0000
R-squared	0.987203	Meandependent var	28.04945	
Adjusted R-squared	0.997806	S.D. dependent var	0.730578	
S.E. of regression	0.034217	Akaike info criterion	-3.724790	
Sumsquaredresid	0.025757	Schwarz criterion	-3.439318	
Log likelihood	58.14707	Hannan-Quinn criter.	-3.637519	

F-statistic	2457.375	Durbin-Watson stat	2.577109
Prob(F-statistic)	0.000000		

Annexe8 : Test de stationnarité sur le résidu du modèle de long terme

Null Hypothesis: RESID01 has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Automatic based on AIC, MAXLAG=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.595026	0.0001
Test critical values: 1% level	-4.356068	
5% level	-2.425894	
10% level	-3.233456	

Annexe9 : Résultat de l'estimation du modèle de court terme

Dependent Variable: D(LPIB)
 Method: Least Squares
 Sample (adjusted): 1988 2014
 Included observations: 27 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRF)	-0.250278	0.034610	7.231399	0.0000
D(LIHPC)	-0.643520	0.060906	10.56578	0.0000
D(LCP)	0.019140	0.049514	-0.184595	0.0254
D(LCE)	0.021707	0.005505	-0.310056	0.7597
D(LIP)	0.012948	0.032560	0.090544	0.9288
C	0.031980	0.006616	4.833862	0.0001
RESID01(-1)	-0.205286	0.141579	-1.449980	0.0026
R-squared	0.944810	Meandependent var	0.082687	
Adjusted R-squared	0.928253	S.D. dependent var	0.061870	
S.E. of regression	0.016572	Akaike criterion	-5.143769	
Sumsquaredresid	0.005493	Schwarz criterion	-4.807811	
Log likelihood	76.44088	Hannan-Quinn criter.	-5.043871	
F-statistic	57.06443	Durbin-Watson stat	1.726179	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Annexe10 : Résultat du test de Breusch-Godfrey

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	1.668148	Prob. F(6,20)	0.1807
Obs*R-squared	9.005332	Prob. Chi-Square(6)	0.1733

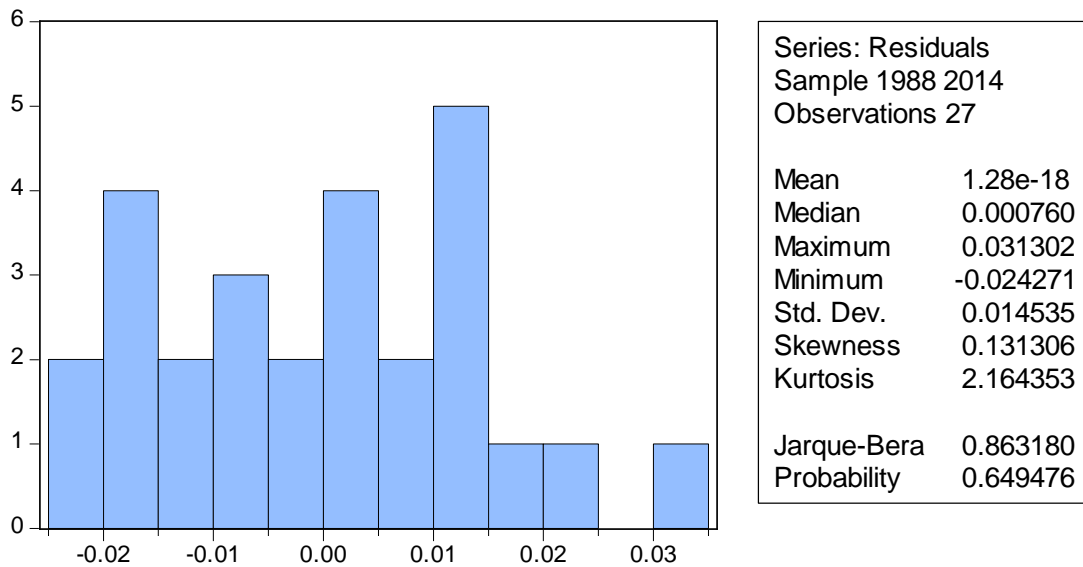
Scaled explained SS 2.876648 Prob. Chi-Square(6) 0.8242

Annexe 11: Résultat du Test de RAMSEY

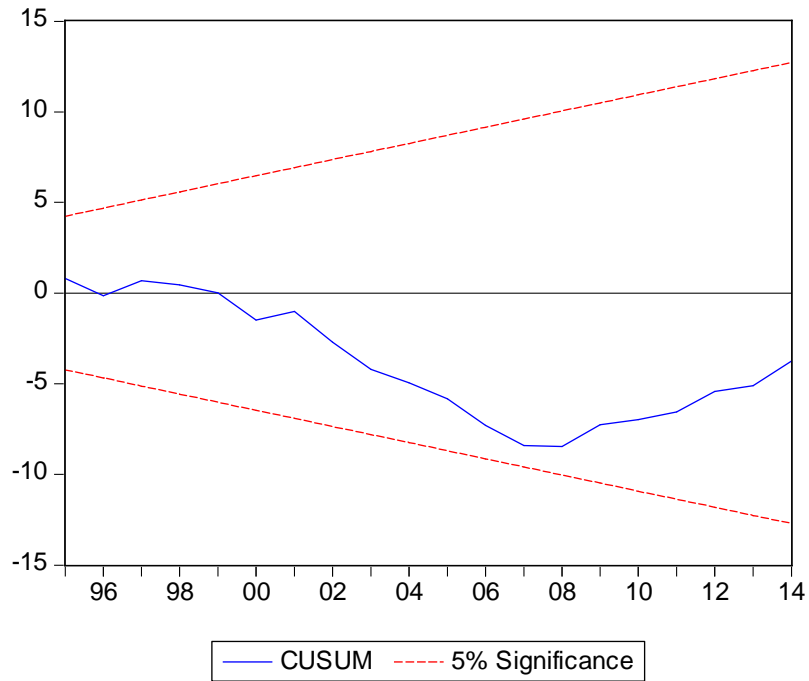
Ramsey RESET Test:

F-statistic	0.099323	Prob. F(1,19)	0.7561
Log likelihood ratio	0.140776	Prob. Chi-Square(1)	0.7075

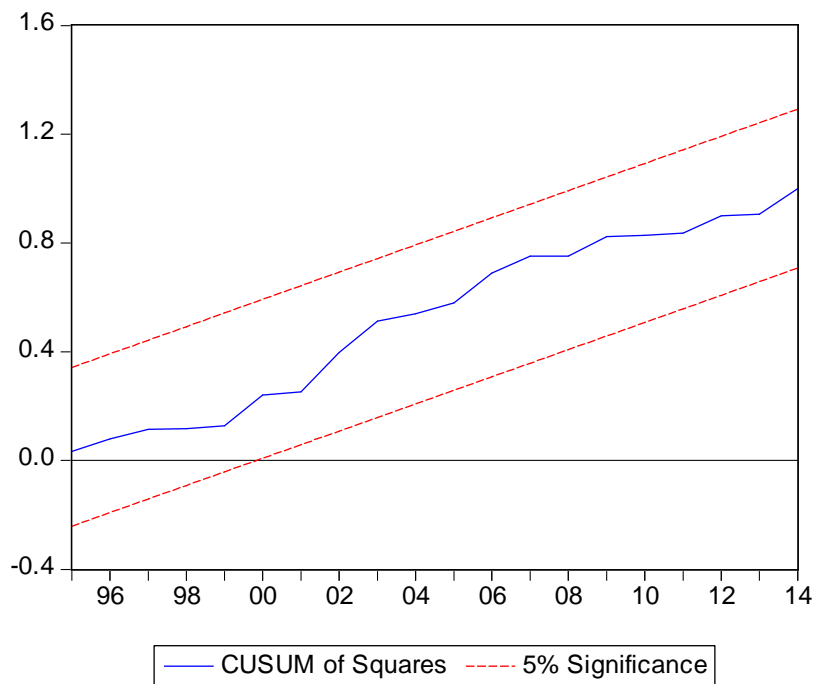
Annexe 12 : Résultats du test de normalité de Jarque-Bera sur les résidus



Annexe 13: Résultats du test CUSUM de stabilité des résidus



Annexe 14: Résultats du test de CUSUM of squares des résidus



Annexe16 :Base de données

Annee	pib	ip	rf	ihpc	Ce	Cp
1987	4,727E+11	3,9898E+10	5,022E+10	37,59	1,248E+11	340,9
1988	4,889E+11	4,3713E+10	4,762E+10	37,4	1,3784E+11	350,5
1989	4,749E+11	4,0566E+10	3,44E+10	38,69	1,0343E+11	362,4
1990	5,3363E+11	4,045E+10	3,96E+10	39,45	1,0207E+11	374,128
1991	5,6029E+11	4,44E+10	4,72E+10	39,83	8,5854E+10	381,144
1992	5,9442E+11	5,565E+10	5,71E+10	39,83	6,9394E+10	384,549
1993	6,4407E+11	6,09E+10	6,55E+10	40,48	6,7721E+10	398,702
1994	8,8726E+11	9,07E+10	9,08E+10	56,95	7,6022E+10	390,119
1995	1,083E+12	1,12E+11	1,23E+11	64,22	8,1447E+11	404,106
1996	1,2078E+12	1,256E+11	1,426E+11	66,86	1,024E+11	446,69
1997	1,324E+12	1,444E+11	1,588E+11	69,36	7,17E+10	476,905
1998	1,4484E+12	1,7286E+11	1,826E+11	73,35	1,0013E+11	511,148
1999	1,5324E+12	1,863E+11	2,008E+11	73,59	1,5464E+11	707,972152
2000	1,6796E+12	1,8635E+11	2,3411E+11	76,68	1,9403E+11	861,8
2001	1,8321E+12	2,3391E+11	2,4726E+11	79,75	1,9284E+11	990,2
2002	1,9569E+12	2,7441E+11	2,825E+11	81,11	2,2223E+11	1064,2
2003	2,0675E+12	2,6828E+11	3,072E+11	82,77	2,9385E+11	1188,70791
2004	2,14E+12	2,8445E+11	3,114E+11	83,63	3,1205E+11	1268,73628
2005	2,2987E+12	3,0075E+11	3,3401E+11	88,12	3,751E+11	1326,31186
2006	2,4602E+12	3,6048E+11	3,789E+11	91,45	4,1582E+11	1459,74971
2007	2,6389E+12	3,2763E+11	4,4673E+11	92,64	5,2764E+11	1616,30809
2008	2,9704E+12	4,278E+11	5,1217E+11	100	6,2448E+11	1648,58108
2009	3,1094E+12	3,493E+11	5,0042E+11	100,4	6,9855E+11	1681,20783
2010	3,2498E+12	4,8886E+11	5,259E+11	102,38	7,5782E+11	1842,75607
2011	3,4397E+12	4,8632E+11	5,347E+11	105,26	8,4496E+11	1949,92807
2012	3,8509E+12	5,489E+11	5,9814E+11	112,35	9,2444E+11	2214,14157
2013	4,1042E+12	7,902E+11	6,681E+11	113,59	1,0226E+12	2400,06902
2014	4,4073E+12	8,6576E+11	7,32E+11	112,34	1,0809E+12	2492,92859

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
SOMMAIRE.....	viii
Résumé.....	ix
Abstract.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL.....	4
1.1. Présentation de la Direction Général des Affaires Economiques (DGAE).....	5
1.1.1. Localisation.....	5
1.1.2. Organisation.....	5
1.2. Missions, attributions et organisation de la DGAE.....	6
1.3. Missions et attributions de la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l’Etat.....	7
1.4. Déroulement du stage et intérêt de l’étude.....	10
1.4.1. Déroulement du stage.....	10
1.4.2. Intérêt de l’étude.....	10
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.....	11
2.1. Problématique, objectifs et hypothèses de l’Etude.....	12
2.1.1. Problématique.....	12
2.1.2. Objectifs et hypothèses de recherche.....	14
2.1.2.1. Objectifs de recherche.....	15
2.1.2.2. Hypothèses de recherche.....	15
2.2. Revue de littérature.....	15
2.2.1. Définition des concepts.....	15
2.2.2. Revue théorique.....	19
2.2.3. Revue empirique.....	21

CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSES DES RESULTATS EMPIRIQUES ET RECOMMANDATIONS.....	26
3.1. Méthodologie de l'étude.....	27
3.1.1. Spécification du modèle.....	27
3.1.2. Méthode d'estimation.....	29
3.2. Présentation et interprétations des résultats.....	38
3.2.1. Présentation des résultats d'estimations.....	38
3.2.2. Test de cointégration et présentation du modèle à correction d'erreur.....	39
3.2.2.1. Test de cointégration d'Engel Granger.....	39
3.2.2.2. Présentation du modèle à correction d'erreur.....	40
3.3. Analyse économique des résultats.....	41
3.4. Vérification des hypothèses.....	42
3.5. Recommandations.....	43
CONCLUSION.....	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	46
ANNEXES.....	50
TABLE DES MATIERES.....	57